



La revue des marchés publics



N° 4466 - Vendredi 14 août 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MARCHES
PUBLICS

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOUлма

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 23

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 28
- *Marchés de travaux* P. 33
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 34

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 37
- *Marchés de travaux* P. 42
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 53

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

FONDS D'APPUI AU SPORT ET A LA PRESSE PRIVEE

DEMANDE DE PRIX N°2026-02/PRIM/CAB/FASP-WB/DG/SG/PRCP DU 07 JUILLET 2026 POUR L'ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE FOURNITURES DE BUREAU. (MARCHE A COMMANDE) AU PROFIT DU FONDS D'APPUI AU SPORT ET A LA PRESSE PRIVEE

Référence de la lettre d'invitation de la CAM : Lettre N°2026-005/PRIM/CAB/FASP-WB/DG/SG/PRCP du 16 juillet 2026.

Référence de la publication de l'avis : QMP N°4443 du mardi 14 juillet 2026. Nombre de plis reçus : Treize (13).

Financement : Budget du FASP-exercice 2026.

Date de délibération : jeudi 23 juillet 2026.

- Lot : unique

- Nombre de plis reçus : 13

MONTANT PREVISIONNEL	MOYENNE ARITHMETIQUE DES OFFRES TECHNIQUEMENT CONFORME EN TTC CORRIGES (P)	MOYENNE PONDEREEDES OFFRES TECHNIQUEMENT CONFORME EN TTC CORRIGES (M)	BORNE INFERIEURE 0,85%	BORNE SUPERIEURE 1,15%	SEUIL DE TOLERANCE DE 5%
13 000 000	10 869 575	12 147 830	10 325 655	13 970 004	9 809 373

SOUSSION NAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		CLASSE MENT	OBSERVATIONS
	MINIMUMMU	MAXIMUM	MINIMUMMU	MAXIMUM		
LOT UNIQUE : DEMANDE DE PRIX N°2026-02/PRIM/CAB/FASP-WB/DG/SG/PRCP DU 07 JUILLET 2026 POUR L'ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE FOURNITURES DE BUREAU. (MARCHE A COMMANDE) AU PROFIT DU FONDS D'APPUI AU SPORT ET A LA PRESSE PRIVEE.						
ECOGS	7 503 561 F CFA TTC	10 388 366 F CFA TTC	7 744 936 F CFA TTC	12 298 007 F CFA TTC	5 ^{ème}	Conforme -Erreur de quantité au maximum à Item 4 : quantités demandées dans le dossier 5 au lieu de 4 proposées par le soumissionnaire ; -Erreur de quantité au minimum à Item 78 : quantités demandées dans le dossier 10 au lieu de 110 proposées par le soumissionnaire. Après correction le montant minimum baisse de -4,72% et le montant maximum augmente de 0.028%.
BARSHIFA	8 543 100 F CFA HTVA	12 834 050 F CFA HTVA	8 534 100 F CFA HTVA	12 841 050 F CFA HTVA	-	Non conforme -Ecarté pour offre hors enveloppe ; - Offre rejetée pour n'avoir pas fourni les pièces administratives après invitation par lettre ; -Erreur de quantité au maximum à Item 22 : quantité demandée dans le dossier 6 au lieu de 5 proposée par le soumissionnaire ; -Le prix unitaire en lettre est différent du prix unitaire en chiffre à Item 72 : 5000 en lettre et 8 000 en chiffre ; -Le prix unitaire dans le bordereau des prix unitaires est différent de celui de la facture pro-forma à Item 89 : 2 250 dans le bordereau des prix unitaires et 1 000 dans la facture proforma. Après correction le montant maximum augmente de 0.055%
ETS OUEDRAOGO AMADO	6 249 550 F CFA HTVA	9 963 850 F CFA HTVA	6 249 550 F CFA TTC	9 963 850 F CFA HTVA	-	Non recevable -Ecarté pour non-respect de la lettre de soumission au point e : clause 14 visé en lieu et place de la clause 15.

GROUPE ASA MATERIEL sarl (G.A.M)	44 607 046	59 492 550	52 636 314	70 201 209	52 446 889	69 948 571	CONFORME Erreur sur les montants minimum et maximum de l'item 3 due à une discordance de prix unitaire entre la facture pro-forma (22 343 F CFA) et le bordereau des prix unitaires (22 262 F CFA) de l'item 3 entrainant une variation de -0.36% des montants totaux minimum et maximum
BELEMWENDE SERVICES SAR	42 804 509	57 093 350	-	-	-	-	Non Recevable car ne fait partie de la catégorie des moyennes entreprises
PLANETE SERVICES	38 494 000	63 350 000	45 422 920	74 753 000	56 042 920	74 753 000	CONFORME Erreur de sommation du montant total minimum entrainant une variation de 23,38%
ALYAH MAESTRA TRADING	37 857 600	50 495 000	-	-	-	-	Non Recevable car ne fait partie de la catégorie des moyennes entreprises
WENWOUBDA SERVICE INTERNATIONAL	42 242 100	56 355 000	49 845 678	66 498 900	49 845 678	66 498 900	CONFORME
JEHO NISSI SARL	35 014 750	46 715 000	41 317 405	55 123 700	-	-	NON CONFORME pour n'avoir pas proposé de spécifications techniques
DEC COM BURKINA	36 664 000	48 900 000	43 239 520	57 702 000	43 239 520	57 702 000	CONFORME
ADAM'S TELECOM MEIB SarL	35 622 250	47 535 000	42 034 255	56 091 300	-	-	Non Recevable car ne fait partie de la catégorie des moyennes entreprises ; Clauses 15 et 15 visées dans la lettre de soumission au lieu des clauses 15 et 16 ; Absence du numéro de la DPX sur la déclaration de garantie de soumission et la lettre de soumission
ESTHY LABEL	33 879 850	45 196 250	-	-	-	-	Non Recevable pour absence du numéro de la DPX sur la déclaration de garantie de soumission et de la lettre de soumission ; Non signature de la déclaration de la garantie de soumission et de la lettre de soumission.
VISION PLUS MULTI- SERVICE	35 541 700	47 400 000	41 939 265	55 932 000	41 939 265	55 932 000	NON CONFORME Offre anormalement basse car le montant maximum TTC (55 932 000 FCFA) est inférieur au seuil de tolérance qui est de 57 421 313 FCFA
NECODIS	41 719 990	55 645 500	49 229 588	65 661 690	49 229 588	65 664 050	CONFORME Erreur de sommation au niveau du montant total maximum entrainant une variation 0.004%
LKMS	41 518 500	55 375 000	48 991 830	65 342 500	48 991 830	65 342 500	CONFORME
BCS sarl	38 327 750	51 122 000	45 226 745	60 323 960	-	-	Non Recevable pour avoir visé les clauses 19.1 et 23.1 dans la lettre de soumission au lieu des clauses 15 et 16
AFRIQUE NEW VISION BUSNESS-Sarl	42 887 009	57 203 350	-	-	-	-	Non Recevable car ne fait partie de la catégorie des moyennes entreprises
JEBNEJA Sarl	40 704 500	54 300 000	48 031 310	64 074 000	48 031 310	64 074 000	CONFORME
BHD	42 225 050	56 335 000	49 825 559	66 475 300	-	-	Non Recevable pour avoir visé les clauses 14 et 16 dans la lettre de soumission au lieu des clauses 15 et 16
YOUSAAFAT	43 387 550	57 885 000	51 197 309	68 304 300	-	-	Non Recevable pour avoir visé les clauses 14 et 16 dans la lettre de soumission au lieu des clauses 15 et 16
DECLIQ TRADING SARL	46 278 000	52 725 000	54 608 040	62 215 500	46 643 040	62 215 500	CONFORME Erreur sur la quantité minimale (3750 au lieu de 375) de l'item 6 entrainant une variation du montant total minimum de -14,59%
ECO AFRIQUE	40 938 125	54 605 000	48 306 988	64 433 900	48 306 988	64 433 900	CONFORME
ALYAH EQUIPEMENT ET SERVICES Sarl	34 849 580	46 979 500	41 122 504	55 435 810	53 330 395	71 124 500	NON CONFORME Erreur de sommation au niveau des montants totaux minimum et maximum entrainant une variation respective de 29,69% et de 28,30% Offre anormalement basse car le montant maximum TTC lu (55 435 810 FCFA) est inférieur au seuil de tolérance qui est de 57 421 313 FCFA
BURKIMBI PRESTATIONS SARL	41 295 650	55 085 000	48 758 867	65 000 300	48 758 867	65 000 300	CONFORME

YISOREGA MULTI-SERVICES Sarl	37 332 203	49 788 135	44 052 000	58 750 000	-	-	Non Recevable pour avoir visé les clauses 19.1 et 23.1 dans la lettre de soumission au lieu des clauses 15 et 16
SOCADIM Sarl	41 856 200	55 835 000	49 390 316	65 885 300	49 390 316	65 885 300	CONFORME
ATTRIBUTAIRE	DEC COM BURKINA pour un montant minimum TTC de quarante-trois millions deux cent trente-neuf mille cinq cent vingt (43 239 520) francs CFA et un montant maximum TTC de soixante-cinq millions neuf cent soixante-deux mille (65 962 000) francs CFA après une augmentations des quantités maximales des items 8 (de 2 000 unités), 9 (de 100 unités) et 10 (de 100 unités) correspondant à une variation de 14,31% avec un délai d'exécution de trente (30) jours par commande.						

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO

SYNTHESE RECTIFICATIVE DES RESULTATS DU DEPOUILLEMENT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT

N°2026-009/MS/SG/CHU-B/DG/DMP DU 29 AVRIL 2026 POUR L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES SPECIFIQUES POUR LES AUTRES SERVICES MEDICAUX ET TECHNIQUES, LES URGENCES ET L'IMAGERIE MEDICALE AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO repris suite à la non prise en compte des erreurs de calculs sur les montants totaux minimums et maximums de la délibération de l'offre de NECODIS de l'appel d'offres ci-dessus cité - FINANCEMENT : BUDGET DU CHU-B « EXERCICE 2026 »
DATE DE DEPOUILLEMENT : 29 juin 2026 - NOMBRE DE PLIS RECUS : 05 - NOMBRE DE LOTS : Trois (03)
REFERENCE DE LA PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des marchés publics : N°4411 du vendredi 29 mai 2026
MONTANT DU BUDGET PREVISIONNEL : quatre-vingt-quatre millions (84 000 000) francs CFA dont 35 000 000 FCFA pour le lot1, 17 000 000 FCFA pour le lot2 et 32 000 000 FCFA pour le lot 3

N°	Nom du soumissionnaire	Montant en FCFA HT		Montant en FCFA TTC		Lot	Observations
		Lu	Corrigé	Lu	Corrigé		
1	FATSOUM GROUPE MED SARL	Min : 10 400 000 Max: 31 975 000	Min : 10 400 000 Max: 31 975 000	Min : 10 400 000 Max: 31 975 000	Min : 10 400 000 Max: 31 975 000	3	Conforme 2 ^{ème}
2	FOUKA UNIVERSELS SEVICES	Min : 9 125 000 Max: 31 925 000	Min : 9 125 000 Max: 31 925 000	Min : 9 125 000 Max: 31 925 000	Min : 9 125 000 Max: 31 925 000	3	Conforme 1 ^{er}
3	NECODIS	Min : 7 550 000 Max: 14 240 250	Min : 7 870 000 Max: 14 600 250	--	Min : 7 870 000 Max: 14 600 250	2	Conforme 1 ^{er} La variation de l'offre est due à une erreur de sommation des montants totaux minimum et maximum.
4	MEDICARES SA	Min : 17 479 000 Max: 25 321 500	Min : 17 479 000 Max: 25 321 500	Min : 17 479 000 Max: 25 321 500	Min : 17 479 000 Max: 25 321 500	1	Conforme 1 ^{er} Invitation à confirmer son montant et rehaussement du seuil de 35% En application des dispositions de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF, l'offre est anormalement basse car le montant maximum TTC de l'offre (25 321 500) est inférieur au seuil (26 459 310) TTC et normale avec une limite de tolérance de 5% du seuil (25 136 345) TTC
		Min : 8 478 625 Max: 15 484 750	Min : 8 478 625 Max: 15 484 750	Min : 8 478 625 Max: 15 484 750	Min : 8 478 625 Max: 15 484 750	2	Conforme 2 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE:

Lot1: _ MEDICARE SA _

Lot1 : acquisition de consommables spécifiques pour les services médicaux et techniques à la société MEDICARE SA pour un montant :

- minimum de dix-sept millions quatre cent soixante-dix-neuf mille (17 479 000) F CFA/TTC ;
- maximum de vingt-cinq millions trois cent vingt-un mille cinq cent (25 321 500) F CFA/TTC ;
le délai d'exécution est de trente (30) jours pour chaque commande ;
le délai de validité est l'année budgétaire 2026.

Lot2 : _ NECODIS _

Lot2 : Acquisition de consommables pour les urgences au profit du CHU-B à la société NECODIS pour un montant de :

- minimum de sept millions huit cent soixante-dix mille (7 870 000) FCFA/TTC ;
- maximum de quatorze millions six cent mille deux cent cinquante (14 600 250) FCFA/TTC
le délai d'exécution est de trente (30) jours pour chaque commande ;
le délai de validité est l'année budgétaire 2026.

Lot3: FOUKA
UNIVERSELS SEVICES _

Lot 3 : Acquisition de consommables pour l'imagerie médicale au profit de CHU-B à la société FOUKA UNIVERSELS SERVICES pour un montant de :

minimum de neuf millions cent vingt-cinq mille (9 125 000) FCFA/TTC
maximum de trente un millions neuf cent vingt-cinq mille (31 925 000) FCFA/TTC
le délai d'exécution est de trente (30) jours pour chaque commande ;
le délai de validité est l'année budgétaire 2026.

INSTITUT DES FINANCES PUBLIQUES DU BURKINA

Avis de DEMANDE DE PRIX n°2026-012/IFPB/DG/PRCP du 13 juillet 2026 relative à la fourniture de pause-café et pause déjeuner dans le cadre de la formation continue assurée par l'IFPB au profit des structures techniques du MEF.

Référence de la convocation de la CAM pour l'ouverture des plis, l'analyse des offres et délibération : N°2026-012/IFPB/DG/PRCP du 30 juillet 2026
Financement : BUDGET IFPB, Exercice 2026

Montant Prévisionnel : Lot unique : trente millions (30 000 000) Francs CFA TTC.

Allotissement : lot unique ; Nombre de plis reçus : treize (13)

Lot unique : fourniture de pause-café et pause déjeuner dans le cadre de la formation continue assurée par l'IFPB au profit des structures techniques du MEF.					
0,85 M = 22 647 162		1,15 M = 27 975 906		Seuil de tolérance : 21 514 804	
N°	Soumissionnaires	Montants lus (Francs CFA)	Montants corrigés (Francs CFA TTC)	RANG	Observations
1	SELTEM SERVICES	Min : 13 705 780 TTC Max : 21 870 750 TTC	Min : 14 013 780 Max : 21 870 750	Non classé	Pieces administratives (ASF, ASC, DRTSS, AJE, CNF et RCCM) non complétés.
2	PRESTIGE SERVICE ALIMENTAIRE PLUS	Min : 12 610 600 HTVA Max : 19 809 000 HTVA	Min : 13 871 660 Max : 21 789 900	7ième	CONFORME
3	RESTAURANT LA PAILLOTTE	Min : 11 220 000 TTC Max : 17 875 000 TTC	Min : 11 220 000 Max : 17 875 000	Non classé	NON CONFORME Offre financière en deçà du seuil de tolérance de 5%
4	IMRA PAONGO GROUPE	Min : 12 653 000 HTVA Max : 19 757 500 HTVA	Min : 13 918 300 Max : 21 733 250	8ième	CONFORME
5	ESANAD	Min : 13 437 820 TTC Max : 21 716 750 TTC	Min : 13 437 820 Max : 21 716 750	3ième	CONFORME
6	TINEPRO	Min : 13 306 920 TTC Max : 21 525 900 TTC	Min : 13 306 920 Max : 21 525 900	1er	CONFORME
7	SBE-HOPE	Min : 12 478 000 HTVA Max : 20 185 000 HTVA	Min : 13 725 800 Max : 22 203 500	5ième	CONFORME
8	CROSSROADS CAFE	Min : 14 960 000 TTC Max : 23 705 000 TTC	Min : 14 960 000 Max : 23 705 000	9ième	CONFORME
9	LE CORDON BLEU	Min : 12 139 700 HTVA Max : 19 573 000 HTVA		Non classé	NON CONFORME 04 serveurs proposés au lieu de 08 demandées Pieces administratives (ASF, ASC, DRTSS, AJE, CNF et RCCM) non complétés.
10	LE ROYAUME	Min : 13 651 000 TTC Max : 21 738 750 TTC		Non classé	NON CONFORME Incohérence entre le nom inscrit sur le diplôme d'une part et le CV et l'attestation de travail pour un des cuisiniers Pieces administratives (ASF, ASC, DRTSS, AJE, CNF et RCCM) non complétés.
11	BATH SERVICES	Min : 13 735 150 TTC Max : 21 848 750 TTC	Min : 13 735 150 Max : 21 848 750	6ième	CONFORME
12	RAYAN SERVICES	Min : 13 703 360 TTC Max : 21 802 000 TTC	Min : 13 703 360 Max : 21 802 000	4ième	CONFORME
13	E.Z.A.F	Min : 12 182 200 HTVA Max : 19 665 000 HTVA	Min : 13 400 420 Max : 21 631 500	2ième	CONFORME
Conclusion : La commission propose l'attribution du Marché à l'entreprise TINEPRO pour un montant minimum toutes taxes comprises de treize millions trois cent six mille neuf cent vingt (13 306 920) francs CFA et un montant maximum toutes taxes comprises de vingt-un millions cinq cent vingt-cinq mille neuf cent (21 525 900) francs CFA . Le délai de livraison est de 07 jours par commande. Le délai de validité du marché est l'année budgétaire 2026					

MINISTERE DE SANTE						
SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIVE AU DOSSIER DE DEMANDE DE PRIX N°2026-0021/MS/SG/DMP DU 25/06/2026 POUR L'ACQUISITION DE PNEUS ET BATTERIES DES VEHICULES A 4 ROUES AU PROFIT DU MINISTERE DE LA SANTE ; Identification de l'Autorité contractante : MINISTERE DE LA SANTE ; FINANCEMENT : Budget Etat, exercice 2026 ; Référence de la publication de l'avis : Revue n°4434 du mercredi 1 ^{er} juillet 2026 Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture des plis : Lettre n°2026_2039/MS/SG/DMP/gcam/ir du 07 juillet 2026 ; Date d'ouverture des offres : 12 juillet 2026						
N°	Soumissionnaire	Montants lus publiquement	Montants TTC corrigé	Montant minimum lu ou calculé pour comparaison et attribution	Commentaires	Classe ment
Lot unique : Acquisition de pneus et batteries des véhicules a 4 roues au profit du ministère de la santé Nombre de plis : 11 ; Offre anormalement basse : 19 861 835 ; Seuil de tolérance : 18 868 744						
1	NOBILO BURKINA	Min : 19 862 350 TTC Max : 20 532 000 TTC	Min : 19 074 700 TTC Max : 19 706 000 TTC	Min : 19 862 350 TTC	CONFORME Erreur arithmétique soit des variations de : Min = -787 650 Max = -826 000 Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance	4 ^{ème}
2	2AS COMMERCE INTERNATIONAL	Min : 16 435 000 HTVA Max : 17 000 000 HTVA	Min : 19 393 300 TTC Max : 20 060 000 TTC	Min : 19 393 300 TTC	RAS CONFORME	2 ^{ème}
3	PLANETE SERVICES	Min : 19 452 300 TTC Max : 24 703 300 TTC	Min : 23 877 300 TTC Max : 24 703 300 TTC	Min : 23 877 300 TTC	CONFORME Erreur arithmétique soit des variations de : Min = 4 425 000 Max = 0	9 ^{ème}
4	RAHAM DISTRIBUTION	Min : 20 040 000 HTVA Max : 20 898 000 HTVA HD	Min : 23 647 200 TTC Max : 24 659 640 TTC	Min : 23 647 200 TTC	RAS CONFORME	8 ^{ème}
5	GERA SARL	Min : 17 897 650 TTC Max : 19 726 650 TTC	Min : 19 540 800 TTC Max : 20 251 750 TTC	Min : 19 540 800 TTC	CONFORME	3 ^{ème}

					Erreur arithmétique soit des variations de : Min = -1 643 150 Max = -525 100	
6	PROLOG CONSULTING	Min : 16 924 000 HTVA Max : 17 604 000 HTVA	Min : 19 970 320 TTC Max : 20 772 720 TTC	Min : 19 970 320 TTC	CONFORME Erreur arithmétique soit des variations de : Min = 106 200 Max = 472 000	5 ^{ème}
7	VALFAT SARL	Min : 18 762 000 TTC Max : 18 998 000 TTC	Min : 18 868 200 TTC Max : 19 470 000 TTC	Min : 18 868 200 TTC	CONFORME Erreur arithmétique soit des variations de : Min = 106 200 Max = 472 000 Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance	1 ^{er}
8	KFAFIFA SARL	Min : 21 192 800 TTC Max : 22 148 600 TTC	Min : 21 192 800 TTC Max : 22 148 600 TTC	Min : 21 192 800 TTC	CONFORME RAS	7 ^{ème}
9	CENTRE AUTO ET PNEUMATIQUE	Min : 17 215 000 HTVA Min : 20 313 700 TTC Max : 17 940 000 HTVA Max : 21 169 200 TTC	Min : 20 313 700 TTC Max : 21 169 200 TTC	Min : 20 313 700 TTC	CONFORME RAS	6 ^{ème}
10	BURKINA PNEUMATIQUE TRADING SARL	Min : 15 255 000 HTVA Max : 15 890 000 HTVA	Min : 18 000 900 TTC Max : 18 750 200 TTC	Min : 18 000 900 TTC	CONFORME Offre anormalement basse et en dessous de la limite du seuil de tolérance	Non classé
11	NOVIS INTERNATIONAL SA	Min : 17 977 300 TTC Max : 18 397 380 TTC	Min : 17 977 300 TTC Max : 18 397 380 TTC	Min : 17 977 300 TTC	CONFORME Offre anormalement basse et en dessous de la limite du seuil de tolérance	Non classé

Attributaire : VALFAT SARL pour un montant minimum de **Dix-huit millions sept cent soixante-deux mille (18 762 000) francs CFA TTC** et un montant maximum de **Vingt-deux millions cent cinquante-quatre mille cinq cents (22 154 500) francs CFA TTC** avec une augmentation de cinq (05) unités (Pneus T 265 /65 R 16) à l'item 3, cinq (05) unités (Pneus T 245 /70 R 16) à l'item 4, huit (08) unités (Pneus T 235 /85 R 16) à l'item 5, quatre (04) unités (Pneus T 205 /85 R 16) à l'item 9, cinq (05) unités (Pneus T 245 / 70 R 18) à l'item 13 et cinq (05) unités (Batterie de 12 V 120 Ah) à l'item 15 pour un montant de Deux millions sept cent quatre-vingt-dix mille sept cents (2 790 700) francs CFA TTC , soit une variation de 14,87 % avec un délai de livraison de trente (30) jours par commande.

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE PRIX A COMMANDES N°2026-0013/MS/SG/DMP DU 19 MAI 2026 POUR L'ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET PERI-INFORMATIQUES AU PROFIT DU MINISTERE DE LA SANTE
Nombre de plis reçus : 23 ; Date de dépouillement : 23/06/2026, Financement : Budget de l'Etat-exercice 2026,
Publication : Quotidien des marchés publics N°4407 du 25/05/2026
Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés (CAM) : Lettre N°2026-0842/MS/SG/DMP/gcam/ir du 29/05/2026
Montant prévisionnel : 40 000 000 FCFA TTC
Borne inférieure : 31 116 650
Seuil de tolérance : 29 560 818

Nom des soumissionnaires	Montants lus				Montants corrigés TTC		Observations
	Montant minimum HTVA	Montant minimum TTC	Montant maximum HTVA	Montant maximum TTC	Montant minimum TTC	Montant maximum TTC	
HODAVIA DISTRIBUTION SARL	-	20 692 556	-	28 000 001	20 692 556	28 000 001	Conforme : Anormalement basse
WOOBGO GROUP SARL	-	22 687 860	-	30 517 160	22 687 860	30 517 160	Conforme : Anormalement basse mais dans le seuil de tolérance 7 ^{ème}
NOBLE TECHNOLOGIE	20 608 000	-	27 767 500	-	14 620 200	21 591 640	Non conforme : Absence de propositions de prospectus ou catalogues d'origines pour l'ensemble des items
EBENEZER MULTISERVICE	18 798 500	-	25 576 000	-	-	-	Non conforme : Absence de propositions de prospectus ou catalogues d'origines pour l'ensemble des items
GROUPE CRACK AFRIQUE	20 331 500	-	27 690 000	-	17 083 450	25 927 550	Non conforme : Absence de propositions de prospectus ou catalogues d'origines pour l'ensemble des items
BMBC SARL	13 787 637	-	26 229 875	-	22 635 018	30 951 253	Conforme : Erreur de sommation sur le prix minimum et maximum et après l'application de la remise de 22,5% Anormalement basse mais dans le seuil de tolérance 6 ^{ème}
GROUP OSAM	18 573 500	-	25 106 000	-	21 916 730	29 625 080	Conforme : Anormalement basse mais dans le seuil de tolérance 1 ^{er}

DEM'S SERVICES SARL	19 451 500	-	26 457 000	-	-	-	Non conforme : -Item 23 : Cartouche d'encre toner noir pour copieur IR3025i au lieu de cartouche toner couleur pour copieur couleur IR C3226i -Item 32 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (jaune) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune) -Item 36 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (jaune) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune)
KAMILA CLEAN EXPRESS	18 964 500	-	25 947 000	-	22 378 110	30 617 460	Conforme : Anormalement basse mais dans le seuil de tolérance 4 ^{ème}
SOCIETE Z NEERE SARL	-	18 408 000	-	32 098 950	21 835 900	32 098 950	Non conforme : Erreur de sommation sur le prix minimum Offre déséquilibrée
ADAM'S TELECOM MEIB SARL	-	20 911 960	-	30 067 580	-	-	Non conforme : - Item 13 : Absence de propositions de prospectus ou catalogues d'origines - item 26 : Absence de propositions de prospectus ou catalogues d'origines - Item 32 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (cyan) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune) - Item 33 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (noir) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune) - Item 34 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (noir) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune) - Item 35 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (cyan) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune) -- Item 36 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (jaune) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune)
PROMAT SARL	-	21 778 080	-	29 609 740	-	-	Non conforme : -Item 30 Prospectus de cartouche d'encre TN 328 pour copieur KONICA Minolta proposé au lieu cartouche d'encre TN 326 pour copieur KONICA Minolta bizhub 308e
AS EQUIPEMENT ET TRAVAUX SARL	-	22 503 419	-	29 999 958	25 051 400	33 582 800	Conforme : Erreur de sommation aux montants minimum et maximum 9 ^{ème}
LAFYA TECHNOLOGY	12 687 500	-	29 855 000	-	-	-	Non conforme : - Item 14 : Prospectus ou catalogues de cartouche d'encre XEROS E230... , T420....., X264..... proposé au lieu de cartouche d'encre MS 817 (53B5000) pour imprimante Lexmark MS 817dn, MS 818dn - Item 32 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (noir) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune) - Item 37 à 46 : Absence de propositions de prospectus ou catalogues
ALYAH EQUIPEMENTS SERVICES	-	20 393 940	-	29 924 800	20 393 940	29 924 800	Non conforme : Offre déséquilibrée
ESSCI	18 754 000	-	25 684 500	-	22 129 720	30 307 710	Conforme : Anormalement basse mais dans le seuil de tolérance 2 ^{ème}
GROUPE LAYBI INTER AFRICA SARL	17 730 000	-	25 556 000	-	22 244 180	30 156 080	Conforme : Erreur sur les quantités à l'item 2 (80 au lieu de 60), l'item 31 (1 au lieu de 0) et à l'item 41 (10 au lieu de 9)

							Anormalement basse mais dans le seuil de tolérance 3ème
SBPE	-	21 679 550	-	30 508 900	-	-	Non conforme : - Item 1,2,3,5,6,7,8,10,32,33,34 et 35 : cartouches d'encre ASTA proposés qui sont des alternatives aux marques d'origine.
PROTECH SARL	-	22 468 020	-	30 800 000	22 468 020	30 800 000	Conforme : Anormalement basse mais dans le seuil de tolérance 5ème
SLCGB SARL	-	23 529 200	-	31 765 600	24 771 150	33 668 350	Conforme : somme sur les montants minimum et maximum 8ème
BURKIMBI PRESTATIONS SARL	-	8 003 940	-	39 917 100	29 647 500	39 937 100	Conforme : Diminution de toutes les quantités minimales saufs pour les items : 6, 17, 43 et 47 10ème
RDI SARL	-	21 088 960	-	31 087 100	21 088 960	31 087 100	Non conforme : Offre déséquilibrée
ELTINHO TELECOMMUNICATION BUSINESS	-	22 172 200	-	29 671 100	-	-	Non conforme : - Item 23 : Prospectus incomplet : une seule couleur d'encre (noir) proposée au lieu de quatre (04) (noir, magenta, cyan et jaune)
Attributaire : GROUP OSAM pour un montant minimum de vingt et un millions neuf cent seize mille sept cent trente (21 916 730) francs CFA TTC et un montant maximum de trente-quatre millions soixante-quatre mille huit cent trente (34 064 830) francs CFA TTC après une augmentation des quantités maximales de 20, 20 ; 6 ; 10 ; 10 ; 6 ; 5 ; 2 ; 5 ; 2 ; 2 ; 2 ; 4 ; 5 et 2 unités respectivement aux items 1 ; 2 ; 3 ; 5 ; 7 ; 10 ; 12 ; 13 ; 14 ; 19 ; 20 ; 21 ; 41 ; 42 et 43 soit une variation de 14,99% avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande et le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2026.							

SYNTHESE DES TRAVAUX DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°2026-0022/MS/SG/DMP DU 26/06/ 2026 POUR Doter le personnel en tenue de travail/SAMU ; Nombre de plis reçus : 08; Date de dépouillement : 10/07/2026, Financement : Accord de crédit N°7695-BF Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture : n°2026-2042/MS/SG/DMP/gcam/ir du 07/07/2026 Publication : Quotidien des marchés publics N° 4434 du mercredi 01 juillet 2026						
Soumissionnaires	Montants lus (FCFA)		Montants corrigés (FCFA)		Classement	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
ARTEX INDUSTRIE	6 253 500	7 379 130	6 253 500	7 379 130	3ème	Conforme
TFA MOTORS	13 472 500	-	13 472 500	-	4ème	Conforme
D-SERVICES	4 350 500	-	4 350 500	-	1er	Conforme
PALLIUM GROUP	4 115 500	-	4 115 500	-	Non classé	Non conforme : Item 1 et 3.3 : les caractéristiques techniques proposées sont incomplètes
AGF SERVICES	8 464 000	9 987 520	8 464 000	9 987 520	Non classé	Conforme : Pièces administratives non fournies
ROYAL DEVELOPPEMENT SARL	10 900 800	12 862 944	10 900 800	12 862 944	Non classé	Conforme : Pièces administratives non fournies
EZASEKBURKINA	5 118 075	-	5 118 075	-	Non classé	Conforme : Pièces administratives non fournies
A-C-DIS	4 847 000	5 719 400	4 847 000	5 719 400	2ème	Conforme
ATTRIBUTAIRE	D-SERVICES pour un montant de quatre millions trois cent cinquante mille cinq cents (4 350 500) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					

ECOLE NATIONALE DE SANTE PUBLIQUE						
SYNTHESE DES TRAVAUX SUR LA DEMANDE PRIX N° 2026-07/ MS/SG/ENSP/DG/DMP du 25/06/2026 POUR ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU AU PROFIT DE L'ENSP ; Avis de demande de prix N° 2026-07 MS/SG/ENSP/DG/DMP Quotidien N°4439 Mercredi 08 juillet 2026 Financement : Budget ENSP, Exercice 2026 Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés : Lettre 2026-009/ MS/SG/ENSP/DG/DMP du 14/07/2026 Date de dépouillement : 17/07/2026 ; Nombre de plis : 29 ; Date de délibération : 31/07/2026						
Soumissionnaires	Montant lu publiquement		Montant Corrigé		Observation	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot unique : acquisition de mobilier scolaire au profit de la Direction générale l'ENSP de OUAGADOUGOU - Intervalle de détermination des offres anormalement basses et élevées [50 436 483 —68 237 595] - Limite de la marge de tolérance de 5% : 47 914 659						
SODIKAD	-	48 155 800	40 810 000	48 155 800	Conforme	5 ^{ème}
JEHO NISSI Sarl	-	48 026 000	40 700 000	48 026 000	Conforme	3 ^{ème}
AP.MA	40 985 000	-	40 985 000	48 362 300	Conforme	9 ^{ème}
MAHAME DISTRIBUTION SARL	41 497 600	-	41 497 600	48 967 168	Non Conforme Pièces administratives non fournies	-
CIE	42 245 000	-	42 245 000	49 849 100	Conforme	12 ^{ème}

SKKS	-	56 728 500	48 075 000	56 728 500	Non-respect du formulaire de soumission ; clauses 14 et 16 des IC utilisés au point e au lieu des clauses 15 et 16 requis dans le dossier DPX	-
AMIDOU SERVICE / C.T.I.D	-	50 746 773	43 005 740	50 746 773	Conforme	15 ^{ème}
ECF	-	46 475 830	39 386 297	46 475 830	Non Conforme Offre anormalement basse en dessous de la marge de tolérance Pièces administratives non fournies	-
ESAIF SERVICE TECHNOLOGIE	40 886 644	-	40 886 644	48 246 240	Conforme	8 ^{ème}
SGBTP	41 278 000	48 708 040	41 278 000	48 708 040	Conforme	11 ^{ème}
SN-WASS COM Sarl	-	48 232 500	40 875 000	48 232 500	Non Conforme Pièces administratives non fournies	-
SOCIETE RABAOAONGO DISTRIBUTION	41 101 695	-	41 101 695	48 500 000	Conforme	10 ^{ème}
ADBUTRAD	-	50 020 200	42 390 000	50 020 200	Conforme	13 ^{ème}
G.C.I.S Sarl	-	47 967 000	40 650 000	47 967 00	Conforme	2 ^{ème}
OUSDE EQUIPEMENT ET PRESTATION	-	-	-	-	Non Conforme Absence de lettre de soumission	-
RAHAM-SIMP DISTRIBUTION	52 600 000	-	52 600 000	62 068 000	Non Conforme Pièces administratives incomplètes	-
MYRANALE TECH	-	47 916 260	40 607 000	47 916 260	Conforme Sous réserve de la confirmation des prix et de l'acceptation du rehaussement de la garantie de bonne exécution à 30%	1 ^{er}
Group Jackies	40 599 800	-	39 599 800	46 727 764	Non Conforme ITEM 3 ; deux cent cinquante mille en lettres et 1 250 000 en chiffres dans le Bordereau des Prix Unitaires Offre anormalement basse en dessous de la marge de tolérance Pièces administratives non fournies	-
EMS	40 520 000	47 813 600	40 520 000	47 813 600	Non Conforme Offre anormalement basse en dessous de la marge de tolérance	-
PRO-IMPACT CENTER	40 658 000	-	40 658 000	47 976 440	Non Conforme Non-respect du formulaire de soumission ; clauses 14 et 16 des IC utilisés au point e au lieu des clauses 15 et 16 requis dans le dossier DPX	-
Decliq Trading Sarl	-	50 840 300	43 085 000	50 840 300	Conforme	16 ^{ème}
SHAIID' SERVICES SARL	-	52 303 500	44 325 000	52 303 500	Conforme	18 ^{ème}
E.A.O	-	48 161 700	40 815 000	48 161 700	Conforme	6 ^{ème}
LKMS	-	50 557 100	42 845 000	50 557 100	Conforme	14 ^{ème}
Pengr Wend Business Center Sarl	-	48 167 600	40 820 000	48 167 600	Conforme	7 ^{ème}
URANUS TECHNOLOGY	40 738 820	48 071 808	40 738 820	48 071 808	Conforme	4 ^{ème}
INOVA TRADING	40 629 170	47 942 421	40 629 170	47 942 421	Non Conforme Pièces administratives incomplètes	-
SGM	-	48 455 520	41 064 000	48 455 520	Non Conforme Pièces administratives incomplètes	-
ETB	-	51 625 000	43 750 000	51 625 000	Conforme	17 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	MYRANALE TECH : pour un montant hors taxe de quarante millions six cent sept mille (40 607 000) francs CFA et un montant toutes taxes comprises de Quarante-sept millions neuf cent seize mille deux cent soixante (47 916 260) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Demande de prix N°2026-25/CENOU/DG/PRM du 21/07/2026 pour l'entretien et la maintenance des climatiseurs, du matériel informatique et du matériel biomédical et médico-technique au profit du CENOU.

Financement : Budget du CENOU, Exercice 2026 Publication de l'avis : RMP N°4451 du 24 juillet 2026.

Lettre de convocation CAM : N° 2026-000154/CENOU/DG/PRM du 29/07/2026. Nombre de plis reçus : dix-huit (18).

Date d'ouverture : 04/08/2026.

Lot 1 : Entretien, réparation et maintenance des climatiseurs du CROU de Bobo-Dioulasso et ses cités universitaires au profit du CENOU

Borne anormalement basse : 2 021 232 TTC

Seuil de tolérance : 1 920 170 TTC

N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	HONEST AGENCY	Mini : 1 145 000 HTVA Maxi : 1 785 000 HTVA	Mini : 1 145 000 HTVA Maxi : 1 785 000 HTVA	Conforme : 2 ^{ème}
2	KAMOUF	Mini : 1 305 000 HTVA Maxi : 2 002 500 HTVA	Mini : 1 305 000 HTVA Maxi : 2 002 500 HTVA	Non conforme : Diplômes des techniciens non conformes (Option Electricité générale en lieu et place de Froid et Climatisation).

3	C.O.S SARL	Mini : 1 475 000 TTC Maxi : 2 354 100 TTC	Mini : 1 475 000 TTC Maxi : 2 354 100 TTC	Non conforme : Aucune pièce administrative fournie malgré la correspondance y relative
4	BURTECH CONCEPTION	Mini : 1 055 000 HTVA Maxi : 1 800 000 HTVA	Mini : 1 055 000 HTVA Maxi : 1 800 000 HTVA	Conforme : 1 ^{er}
Attributaire provisoire		BURTECH CONCEPTION pour un montant minimum de un million cinquante-cinq mille (1 055 000) FCFA HTVA et un montant maximum de un million huit cent mille (1 800 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.		
Lot 2 : Maintenance de matériel informatique au profit du CENOU				
Borne anormalement basse : 7 891 077 TTC			Seuil de tolérance : 7 496 523 TTC	
N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	UNIVERS INFORMATIQUE KM	Mini : 4 804 370 TTC Maxi : 8 909 000 TTC	Mini : 4 071 500 HTVA Mini : 4 804 370 TTC Maxi : 7 550 000 HTVA Maxi : 8 909 000 TTC	Non conforme : Aucune pièce administrative fournie malgré la correspondance y relative
2	GLOBAL TECH SOLUTION SARL	Mini : 3 663 000 HTVA Maxi : 7 319 500 HTVA	Mini : 3 663 000 HTVA Maxi : 7 319 500 HTVA	Conforme : 4 ^{ème}
3	HARD HOME SARL	Mini : 3 518 819 TTC Maxi : 8 117 869 TTC	Mini : 2 982 050 HTVA Mini : 3 518 819 TTC Maxi : 6 879 550 HTVA Maxi : 8 117 869 TTC	Conforme : 2 ^{ème}
4	PROSERVICES INFORMATIQUE TECHNOLOGIE ET	Mini : 3 087 470 TTC Maxi : 7 516 600 TTC	Mini : 2 616 500 HTVA Mini : 3 087 470 TTC Maxi : 6 370 000 HTVA Maxi : 7 516 600 TTC	Non conforme : Attestation de situation cotisante et attestation de soumission aux marchés non fournies malgré la correspondance y relative
5	GLOBAL ELECTRIK SYSTEM	Mini : 2 754 300 HTVA Maxi : 6 356 000 HTVA	Mini : 2 754 300 HTVA Maxi : 6 356 000 HTVA	Prix confirmé par lettre n°005/2026/GES Conforme : 1 ^{er}
6	LAFYA TECHNOLOGY	Mini : 2 686 700 HTVA Maxi : 6 387 300 HTVA	Mini : 3 228 000 HTVA Maxi : 5 799 000 HTVA	Erreur de calcul des prix totaux minima et maxima des items 1 et 5 de l'imprimante Canon Advance C5045 / CROU-O, de l'item 1 et 5 du copieur Canon Ir 2945N - PRM-DAF-DRH-AC-MUNASEB (X05), du prix total minimum de l'item 1 de l'imprimante HP laser Jet M203dn et du prix total maximum de l'item 6 du copieur Canon Advance C5045 / CROU-O. Non conforme : Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance. Attestation de situation cotisante et attestation de soumission aux marchés non fournies malgré la correspondance y relative.
7	CIE BF	Mini : 4 221 745 TTC Maxi : 7 929 600 TTC	Mini : 3 579 750 HTVA Mini : 4 224 105 TTC Maxi : 6 724 000 HTVA Maxi : 7 934 320 TTC	Prix unitaire de l'item 6 du copieur CANON IR 2550 i x 2/ DAF-DG (8000 au lieu de 6000). Conforme 3 ^{ème}
8	C.O.S SARL	Mini : 5 320 030 TTC Maxi : 9 901 380 TTC	Mini : 4 508 500 HTVA Mini : 5 320 030 TTC Maxi : 8 391 000 HTVA Maxi : 9 901 380 TTC	Non conforme Aucune pièce administrative fournie malgré la correspondance y relative
9	GENERAL BUSINESS SERVICES SARL	Mini : 3 836 770 TTC Maxi : 8 180 940 TTC	Mini : 3 251 500 HTVA Mini : 3 836 770 TTC Maxi : 6 933 000 HTVA Maxi : 8 180 940 TTC	Non conforme Aucune pièce administrative fournie malgré la correspondance y relative
10	COMPUTER SECURITY	Mini : 3 853 000 HTVA Maxi : 7 094 500 TTC	-	Non conforme Lettre de soumission non-conforme : mention de la clause 14 des IC en lieu et place de la clause 15. Pièces administratives (attestation de situation cotisante, attestation de non engagement, attestation de soumission au marché public, attestation d'inscription au registre du commerce et du crédit mobilier, certificat de non faillite) non complétées malgré la correspondance y relative.
11	ALL BUSINESS INTERNATIONAL	Mini : 3 680 500 HTVA Maxi : 6 728 000 HTVA	Mini : 3 680 500 HTVA Maxi : 6 728 000 HTVA	Conforme 5 ^{ème}
12	PRODITEK	Mini : 4 797 880 TTC Maxi : 8 404 500 TTC	Mini : 4 066 000 HTVA Mini : 4 797 880 TTC Maxi : 7 475 000 HTVA Maxi : 8 820 500 TTC	Erreur de sommation du montant total maximum Conforme : 6 ^{ème}
Attributaire provisoire		GLOBAL ELECTRIK SYSTEM pour un montant minimum de deux millions sept cent cinquante-quatre mille trois cents (2 754 300) FCFA HTVA et un montant maximum de six millions trois cent cinquante-six mille (6 356 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.		
Lot 3 : Entretien et réparation du matériel biomédical et médico-technique au profit du CENOU				
Borne anormalement basse : 3 972 741 TTC			Seuil de tolérance : 3 774 104 TTC	

N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	CAPELEC SARL	Mini : 2 684 500 TTC Maxi : 3 982 500 TTC	Mini : 2 275 000 HTVA Mini : 2 684 500 TTC Maxi : 3 375 000 HTVA Maxi : 3 982 500 TTC	Conforme : 1^{er}
2	BURKINA MEDICAL FACILITY	Mini : 3 068 850 TTC Maxi : 4 581 750 TTC	Mini : 2 495 000 HTVA Mini : 2 944 100 TTC Maxi : 3 725 000 HTVA Maxi : 4 395 500 TTC	Montants TTC obtenus en appliquant la TVA et une retenue de 5% sur le montant HTVA. Non conforme Aucune pièce administrative fournie malgré la correspondance y relative
3	LABTECH SARL	Mini : 3 292 200 TTC Maxi : 4 714 500 TTC	Mini : 2 740 000 HTVA Mini : 3 233 200 TTC Maxi : 3 920 000 HTVA Maxi : 4 625 600 TTC	Prix unitaire en lettres (50 000) différent du prix unitaire en chiffres (75 000) de l'item C2.1. Conforme : 2^{ème}
Attributaire provisoire		CAPELEC SARL pour un montant minimum de deux millions deux cent soixante-quinze mille (2 275 000) FCFA HTVA , soit deux millions six cent quatre-vingt-quatre mille cinq cents (2 684 500) FCFA TTC et un montant maximum de trois millions trois cent soixante-quinze mille (3 375 000) FCFA HTVA , soit trois millions neuf cent quatre-vingt-deux mille cinq cents (3 982 500) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.		

CENTRE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Demande de prix N°2026-24/CENOU/DG/PRM du 21/07/2026 pour l'achat de produits pharmaceutiques de spécialité au profit du CENOU.
Financement : Budget du CENOU, Exercice 2026 Publication de l'avis : RMP N°4451 du vendredi 24 juillet 2026.
Date de d'ouverture des plis : 04/08/2026 - Lettre de convocation CAM : N° 2026-000153/CENOU/DG/PRM du 29/07/2026.

Nombre de plis reçus : un (01) - Date de délibération : 04/08/2026.

Lot unique : Achat de produits pharmaceutiques de spécialité au profit du CENOU

Borne inférieure : 55 184 241 TTC

Seuil de tolérance : 52 425 029 TTC

N°	Soumissionnaires	Montants lus en F CFA	Montants corrigés en F CFA	Observations
1	DPBF	Mini : 39 315 321 TTC Maxi : 64 806 591 TTC	Mini : 39 315 321 TTC Maxi : 64 806 591 TTC	Conforme : 1^{er}
Attributaire provisoire		DPBF pour un montant minimum de trente-neuf millions trois cent quinze mille trois cent vingt-et-un (39 315 321) FCFA TTC et un montant maximum de soixante-quatre millions huit cent six mille cinq cent quatre-vingt-onze (64 806 591) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande.		

SOCIETE NATIONALE DE GESTION DU STOCK DE SECURITE ALIMENTAIRE (SO.NA.GE.S.S)

Demande de prix : n°2026-002/SONAGESS/DG/DMP pour l'entretien et la réparation de véhicules poids lourds et poids légers au profit de la SONAGESS (marchés à commandes) ; **Financement** : Budget SONAGESS - GESTION 2026
Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4414 du mercredi 03 juin 2026
Date de dépouillement : 12 juin 2026 ; **Référence de la lettre de convocation de la CAM** : Lettre n° 2026-0587/SONAGESS/DG/DMP du 08/06/2026 ; **Nombre de soumissionnaires** : douze (12) ; **Nombre de lots** : deux (02)

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : Entretien et réparation de véhicules poids lourds au profit de la SONAGESS (marché à commandes)							
1	GKABA SARL	-	Mini= 11 897 940 Maxi= 43 001 560	-	Mini= 11 897 940 Maxi= 43 001 560	Conforme	1 ^{er}
2	GARAGE ZAMPELEGRE MECANIQUE GENERALE (GZH)	Mini= 16 435 500 Maxi= 42 399 000	Mini= 19 393 890 Maxi= 50 030 820	Mini= 16 435 500 Maxi= 42 399 000	Mini= 19 393 890 Maxi= 50 030 820	Conforme	5 ^e
3	GARAGE WENDPOUIRE	-	Mini= 15 021 400 Maxi= 43 070 000	-	Mini= 15 021 400 Maxi= 43 070 000	Conforme	2 ^e
4	GARAGE ZOUNGRANA	-	Mini= 15 894 600 Maxi= 44 769 200	-	Min = 21 110 200 Max = 44 769 200	Conforme Erreur de sommation+5 215 600 soit +25% du montant minimum	3 ^e
5	GERA SARL	-	Mini= 24 146 925 Maxi= 59 979 400	-	Mini= 28 290 500 Maxi= 59 979 400	Conforme Erreur de sommation+4 143 575 soit +14% du montant minimum Hors enveloppe financièrement non conforme	-
6	GARAGE MCS SOLIDARITE/GMS	-	Mini= 15 517 000 Maxi= 45 618 800		Mini= 15 517 000 Maxi= 45 618 800	Conforme	4 ^e -
7	GARAGE TEEGAWENDE KATRE	Mini= 21 114 000 Maxi= 43 308 000	-	Mini= 21 114 000 Maxi= 43 308 000	Mini= 24 914 520 Maxi= 51 103 440	Conforme	6 ^e
8	GROUPE NOUVELLE ET SERVICE SARI	Mini= 11 320 000 Maxi= 34 680 000	-	Mini= 11 320 000 Maxi= 34 680 000	Mini= 15 717 600 Maxi= 40 922 400	En deçà du seuil de tolérance Financièrement non conforme	-

Attributaire : **GKABA SARL** pour un montant minimum toutes taxes comprises de **onze millions huit cent quatre-vingt-dix-sept mille neuf cent quarante (11 897 940) FCFA** et un montant maximum toutes taxes comprises de **quarante-trois millions mille cinq cent soixante (43 001 560) FCFA** avec un **délai d'exécution de quinze (15) jours par commande**.

Seuil de tolérance (=Montant de l'offre anormalement basse – 5% du montant de l'offre anormalement basse) : **41 344 748 CFA TTC** et offre anormalement basse = (0,85*M) : **43 520 788 CFA TTC**. Montant prévisionnel : **55 000 000 CFA TTC**.

Lot 2 : Entretien et réparation de véhicules poids légers au profit de la SONAGESS (marché à commandes)

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		Observations	Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	GKABA SARL	-	Mini= 7 960 280 Maxi= 24 109 760	-	Mini= 7 960 280 Maxi= 24 109 760	Conforme	2 ^e
2	GARAGE PACIFIC (SEBEGO YEMBILA)	Mini= 11 856 900 Maxi= 19 356 200	-	Mini= 11 521 000 Maxi= 19 691 200	Mini= 13 595 842 Maxi= 23 235 616	Conforme Erreur de sommation et correction de l'item 7, 395 300 soit respectivement -3% et +2% du montant minimum et maximum	1 ^{er}
3	GARAGE ZAMPELEGRE MECANIQUE GENERALE (GZH)	Mini= 11 809 400 Maxi= 22 140 800	Mini= 13 935 092 Maxi= 26 126 144	Mini= 12 209 400 Maxi= 23 622 800	Mini= 14 407 092 Maxi= 27 874 904	Conforme Correction d'item 7 respectivement et erreur de sommation +472 000 soit +3% et 1 748 760 soit 6% du montant minimum et maximum	6 ^e
4	GARAGE ZOUNGRANA	-	Mini= 11 050 700 Maxi= 25 191 820	-	Mini= 12 404 160 Maxi= 25 457 320	Conforme Erreur de sommation+1 353 460 soit +10,91% du montant minimum et 265 500 soit 1,04%du montant maximum	4 ^e
5	GERA SARL	-	Mini= 13 714 221 Maxi= 29 935 420	-	Mini= 15 926 460 Maxi= 30 423 940	Conforme Erreur de sommation+2 212 239 soit +14% du montant minimum et 488 520 soit 2% du montant maximum	
6	SMAC BURKINA	-	Mini= 7 156 228 Maxi= 23 999 902	-	Mini= 11 962 191 Maxi= 24 294 902	Conforme Erreur de sommation+4 805 963 soit +40% du montant minimum et 295 000 soit 1% du montant maximum	3 ^e
7	GARAGE DE L'ESPOIR BITIE ISSA	Mini= 12 310 700 Maxi= 22 507 600	Mini= 14 526 626 Maxi= 26 558 968	Mini=12 071 600 Maxi= 24 869 900	Mini= 14 244 448 Maxi= 29 346 482	Conforme Erreur de sommation-282 138 soit -1 ;98% du montant minimum et de +2 787 514 soit 9,5% du montant maximum	9 ^e
8	GARAGE MCS SOLIDARITE/GMS	-	Mini= 12 425 400 Maxi= 27 918 800	-	Mini= 12 425 400 Maxi= 27 918 800	Conforme	7 ^e
9	GARAGE TEEGAWENDE KATRE	Mini= 14 095 500 Maxi= 22 484 000	-	Mini= 13 700 500 Maxi=22 881 500	Mini= 16 166 590 Maxi= 27 000 170	Conforme Erreur de sommation et correction d'item 7 respectivement -466 100 soit -3% et de 469 050 soit +2% du montant minimum et maximum	5 ^e
10	GATS (TIEMTORE SALIFOU)	-	Mini= 11 982 192 Maxi= 25 550 304		Mini= 11 309 120 Maxi= 22 807 040	- Erreur de sommation-673 072 soit -6% du montant minimum et de -2 743 264 soit -12% du montant max et non-respect des quantité au niveau des items 15 et 16. - En deçà du seuil de tolérance Financièrement non conforme	-
11	GROUPE NOUVELLE ET SERVICE SARL	Mini= 10 710 000 Maxi= 22 950 000	-	Mini= 11 020 000 Maxi=24 800 000	Mini= 13 003 600 Maxi= 29 264 000	Conforme Erreur de sommation 365 800 soit 3% du montant minimum et de 2 183 000 soit 7% du montant maximum	8 ^e

Attributaire : GKABA SARL pour un montant **minimum toutes taxes comprises de sept millions neuf cent soixante mille deux cent quatre-vingt (7 960 280) FCFA** et un montant **maximum toutes taxes comprises de vingt-quatre millions cent neuf mille sept cent soixante (24 109 760) FCFA** avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande.

Seuil de tolérance (=Montant de l'offre anormalement basse – 5% du montant de l'offre anormalement basse) : **22 975 281 CFA TTC** et offre anormalement basse = (0,85*M) : **24 184 506 CFA TTC**. Montant prévisionnel : **30 000 000 CFA TTC**

NB : Conformément à l'article 139 du DÉCRET N° 2024- 1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, le minimum représente les besoins annuels que l'autorité contractante a la certitude de pouvoir consommer. L'autorité contractante s'engage sur le minimum et le cocontractant s'engage sur le maximum. **L'attribution du marché se fait sur la base du minimum par conséquent l'offre de GKABA SARL classée 2^e sera proposée attributaire car ayant le montant minimum le plus bas.**

Demande de prix : N°2026-004 /SONAGESS/DG/DMP du 17/06/2026 pour les travaux d'aménagement des sites abritant les unités de décorticage de BAGRE et de DEDOUGOU au profit de la SONAGESS.

Financement : Budget SONAGESS - GESTION 2026 ; **Publication de l'Avis** : Quotidien des Marchés Publics N°4431 du lundi 26 juin 2026

Date de dépouillement : 06 juillet 2026 ; **Référence de la lettre de convocation de la CAM** : Lettre n° 2026-0661/SONAGESS/DG/DMP du 29/06/2026 ; **Nombre de soumissionnaires** : trois (03) ; **Nombre de lots** : unique

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	AFRICAIN DE CONSTRUCTION MODERNE SARL	19 845 187	-	19 845 187	23 417 321	Conforme	1 ^{er}

2	KAMA GROUPE INTERNATIONAL	23 296 135	-	23 296 135	27 489 439	Conforme	2è
3	EBLC TRAVAUX PUBLICS	21 235 377	25 057 745	21 235 377	25 057 745	Non conforme : - La garantie de soumission est adressée au PAGSI et a pour objet l'acquisition de palettes de stockage estampillées au profit du PAGSI - Le nom de l'entreprise ne figure pas sur l'arrêté n°2025-0035/MUH/SG/CATDB portant agrément technique dans la catégorie B4	-

Attributaire : AFRICAINE DE CONSTRUCTION MODERNE SARL pour un montant HTVA de dix-neuf millions huit cent quarante-cinq mille cent quatre sept (19 845 187) FCFA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Seuil de tolérance (=Montant de l'offre anormalement basse – 5% du montant de l'offre anormalement basse) : 22 756 442 CFA TTC et offre anormalement basse = (0,85*M) : 23 954 149 CFA TTC. Montant prévisionnel : 30 000 000 CFA TTC.

Demande de prix : N°2026-006/SONAGESS/DG/DMP du 19/06/2026 pour l'acquisition de trois (03) vanneuses de grande capacité au profit de la SONAGESS **Financement** : Budget SONAGESS - GESTION 2026 ;
Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4432 du lundi 29 juin 2026 ; **Date de dépouillement** : 08 juillet 2026
Référence de la lettre de convocation de la CAM : Lettre n° 2026-0662/SONAGESS/DG/DMP du 29/06/2026
Nombre de soumissionnaires : vingt-sept (27) ; **Nombre de lots** : unique

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		OBSERVATIONS	CLASSEMENT
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	DEC COM BURKINA	46 920 000	55 365 600	46 920 000	55 365 600	Non conforme : la clause de validité de l'offre visée par le soumissionnaire dans sa lettre de soumission est le 14 au lieu du 15 comme prévu dans le DAC	-
2	SDM ET SERVICES	50 250 000	-	50 250 000	59 295 000	Non conforme : - Capacité de traitement : 5 à 8 tonnes/heure : choix non précis - Couleur standard : vert au lieu de bleue - Rapport de test : non fourni - Capacité d'élévation : ≥ 8 T/h (compatible avec la capacité de la machine) : choix non précis.	-
3	LIONBAMB INTERNATIONAL TRADE CO, LTD	51 000 000	-	51 000 000	60 180 000	Non conforme : - Capacité de traitement : 5 à 8 tonnes/heure : choix non précis - Couleur standard : vert au lieu de bleue - Rapport de test : non fourni - Capacité d'élévation : ≥ 8 T/h (compatible avec la capacité de la machine) : choix non précis.	-
4	AXHIUM	45 786 000	-	45 786 000	54 786 000	Non conforme : La clause de validité de l'offre visée par le soumissionnaire dans sa lettre de soumission est le 14 au lieu du 15 comme prévu dans le DAC	-
5	ISRAEL BUSINESS CENTER	-	56 248 830	-	56 248 830	Non conforme : - Poids : 1 630 kg au lieu de 1680 kg - Couleur standard : vert blanc au lieu de bleue - Rapport de test : non fourni - Prospectus fourni non conforme, couleur vert blanc au lieu de bleue	-
6	WENBENEDO NICOLE BUSINESS CENTER	47 034 600	-	47 034 600	55 500 828	Non conforme : - Poids : 1 630 kg au lieu de 1680 kg - Couleur standard : vert blanc au lieu de bleue - Rapport de test : non fourni - Prospectus fourni non conforme, couleur vert blanc au lieu de bleue	-
7	KANRE DISTRIBUTION	-	56 175 000	-	56 175 000	Conforme	8è
8	EKRAF MULTI-SERVICES	-	58 410 000	-	58 410 000	Conforme	11è
9	ECO-EETP INTERNATIONAL	-	55 047 000	-	55 047 000	Non conforme : - Capacité de traitement : 5 à 8 tonnes/heure : choix non précis - Capacité d'élévation : ≥ 8 T/h (compatible avec la capacité de la machine) : choix non précis.	-
10	SYKOR GROUP	46 733 325	-	46 733 325	55 145 313	Conforme	4è
11	KANDOR GROUP	-	55 436 400	-	55 436 400	Conforme	5è
12	ANKARA TRADING	45 994 830	-	45 994 830	54 273 899	Non conforme	-

						Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance donc financièrement non conforme	
13	INNOVATION BURKINA	46 704 000	-	46 704 000	55 110 720	Conforme	3è
14	ZONGO MARIETOU SERVICES	48 160 500	-	48 160 500	56 829 390	Conforme	10è
15	DIAN BUSINESS	54 660 000	64 498 800	54 660 000	64 498 800	Non Conforme - Capacité de traitement : 5 à 8 tonnes/heure : choix non précis. - Dimensions : non fournie - Rapport de test : non fournie - Capacité d'élévation ≥ 8 T/h (compatible avec la capacité de la machine) : choix non précis.	-
16	SIDABO VISION PRO	45 994 830	-	45 994 830	54 273 899	Non Conforme - Puissance installée : 13,95 km au lieu de KW - Catalogue et prospectus non fourni	-
17	ALL EQUIPEMENT SARL	-	55 779 780	-	55 779 780	Conforme	7è
18	JMKS TRADING SARL	45 249 000	-	45 249 000	53 393 820	Non Conforme - Capacité de traitement : 5 à 8 tonnes/heure : choix non précis.	-
19	WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP (WIG)	-	56 327 949	-	56 327 949	Conforme	9è
20	GAFOUREY TRADING INTERNATIONAL	54 000 000	63 720 000	54 000 000	63 720 000	Conforme	12è
21	SIBIOTECH	46 605 000	-	46 605 000	54 993 900	Conforme	2è
22	ENTREPRISE MONE ET SERVICES EMS	-	55 454 100	-	55 454 100	Conforme	6è
23	GROUPE CZ	-	65 490 000	-	65 490 000	Non conforme : La clause de validité de l'offre visée par le soumissionnaire dans sa lettre de soumission est le 19.1 au lieu du 15 comme prévu dans le DAC et le modèle de la lettre de soumission et la lettre de soumission non conforme au modèle	-
24	SOCIETE AFRICAINE D'EQUIPEMENT ET DE CONSTRUCTION (SADEC)	-	54 870 000	-	54 870 000	Conforme	1 ^{er}
25	BKA TECHNOLOGIES	63 540 000	-	63 540 000	74 977 200	Non Conforme - Catalogue et prospectus non fourni	-
26	GMS INTERNATIONAL EQUIPEMENTS SARL	-	50 847 450	-	50 847 450	Non conforme : La clause de validité de l'offre visée par le soumissionnaire dans sa lettre de soumission est le 14 au lieu du 15 comme prévu dans le DAC	-
27	AHAM SIMP DISTRIBUTION	-	53 389 830	-	53 389 830	Non conforme : La clause de validité de l'offre visée par le soumissionnaire dans sa lettre de soumission est le 14 au lieu du 15 comme prévu dans le DAC	-

Attributaire : SOCIETE AFRICAINE D'EQUIPEMENT ET DE CONSTRUCTION (SADEC) pour un montant toutes taxes comprises de **cinquante-quatre millions huit cent soixante-dix mille (54 870 000) francs CFA** avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Seuil de tolérance (=Montant de l'offre anormalement basse – 5% du montant de l'offre anormalement basse) : **54 537 965 CFA TTC** et offre anormalement basse = (0,85*M) : **57 408 384 CFA TTC**. Montant prévisionnel : **75 000 000 CFA TTC**.

LOTIERIE NATIONALE BURKINABE

Demande de prix N°2026-001t/LONAB/DG/DPS/DMA pour les travaux d'aménagement de locaux au profit de la LONAB,

Financement : Budget de la LONAB-Exercice 2026 ;

Référence et date de publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4425 Pages 46 et 47 du jeudi 18 juin 2026,

Date de l'ouverture des offres : Mardi 30 juin 2026, **Nombre de plis reçus** : Vingt-sept (27),

Lettre de convocation : NC 2026-111/LONAB/DG/DPS/DMA du 24 juin 2026

Lot 1 : Aménagement des locaux de l'Agence Principale de Bobo Dioulasso siège (toiture, fissures, plomberie etc.)

N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Borne sup : 113 232 928 Borne inf. : 83 693 903 Seuil tolérance : 79 509 208 Montant prévisionnel : 108 569 510	
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	Rang	Observations
1	ACCORD BTP	74 664 980	88 104 676	74 664 980	88 104 676	10ème	Conforme
2	FAGUEMAF-SA	68 130 340	80 393 801	68 130 340	80 393 801	Non Classé	Non Conforme Garantie de soumission non conforme : délai de validité proposée est de 60 jours au lieu de 70 jours demandé dans la DPX.

3	DESIGN CONSTRUCTION BTP	73 478 105	86 704 164	73 478 105	86 704 164	9ème	Conforme
4	SAW ENERGIES	69 512 760	82 025 057	69 512 760	82 025 057	Non Classé	Non Conforme -Lettre de soumission non conforme : *la clause relative à la validité des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°10 au lieu de l'IC n°14, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX *la clause relative à la date, lieu et heure limite de dépôt des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°12 au lieu de l'IC n°16, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX. *la clause relative aux conditions à remplir pour prendre part au marché fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°3.2 au lieu de l'IC n°3.4, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX.
5	YANEM BUILDING Sarl	67 106 150	79 185 257	67 136 150	79 220 657	Non Classé	Non Conforme -Offre anormalement basse Erreur de calcul à l'item 2.1 : omission d'un montrant de 30.000 francs soit une augmentation de 1%.
6	EMAC/BTP Sarl	67 698 000	79 883 640	67 698 000	79 883 640	1er	Conforme -Offre anormalement basse (retenue dans la limite du seuil de tolérance de 5%).
7	ALLISSON CONSULTING	61 631 650	72 725 347	61 631 650	72 725 347	Non Classé	Non Conforme Offre anormalement basse.
8	COGECAB.IT/BTP	63 301 180	74 695 392	63 301 180	74 695 392	Non Classé	Non Conforme Offre anormalement basse.
9	ETADI	67 316 000	79 432 880	67 676 000	79 857 680	Non Classé	Non Conforme -Absence de PU à l'item I.2.10 et application du PU le plus élevé Soit une augmentation de 1% -Contradiction entre les informations figurant dans la procuration, le CV et les attestations de travail relatives à l'expérience de Mme NADIE Djamilah en qualité de gérante de l'entreprise. -Incohérence dans le nombre d'années d'expérience du personnel proposé entre les informations figurant dans les CV (du 23/08/2023 à nos jours) et celles mentionnées dans les attestations de travail (du 05/01/2019 à nos jours) de tout le personnel proposé. -NADIE Ibrahim, chef de chantier de ETADI du 23/08/2023 à nos jours le CV, 05/01/2019 sur l'attestation de travail et responsable de ETADI sur E-sintax. -Absence de procuration de NADIE Ibrahim à NADIE Djamilah.
10	IMEA-BTP Sarl	69 751 356	82 306 600	69 751 356	82 306 600	6ème	Conforme -Offre anormalement basse (retenue dans la limite du seuil de tolérance de 5%)
11	EKO.BTP Sarl	92 004 570	108 565 393	92 004 570	108 565 393	11ème	Conforme
12	E.Z.O. F	72 981 280	86 117 910	72 981 280	86 117 910	8ème	Conforme
13	INNOVATION BURKINA Sarl	79 529 850	93 845 223	79 829 850	94 199 223	Non Classé	Non Conforme -Lettre de soumission non conforme : *la clause relative à la validité des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°10 au lieu de l'IC n°14, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX *la clause relative à la date, lieu et heure limite de dépôt des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°12 au lieu de l'IC n°16, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX. *la clause relative aux conditions à remplir pour prendre part au marché fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°3.2 au lieu de l'IC n°3.4, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX. -Erreur de calcul à l'item 3.1.4 : quantité 8 au lieu de 6 Soit une augmentation de 1% -Agrément technique Lp en assainissement des eaux usées et excréta fourni au lieu de l'agrément B en bâtiment
14	COOLSHOP Sarl	68 462 500	80 785 750	68 462 500	80 785 750	4ème	Conforme -Offre anormalement basse (retenue dans la limite du seuil de tolérance de 5%)
15	G. WATT ET BATIR	72 627 770	85 700 769	72 627 770	85 700 769	7ème	Conforme
16	MAYSSANE SERVICE	68 612 500	80 962 750	68 612 500	80 962 750	5ème	Conforme

							-Offre anormalement basse (retenue dans la limite du seuil de tolérance de 5%)
17	A.C.I Sarl	70 903 660	83 666 319	70 903 660	83 666 319	Non Classé	Non Conforme -Lettre de soumission non conforme : *la clause relative à la validité des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°10 au lieu de l'IC n°14, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX *la clause relative à la date, lieu et heure limite de dépôt des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°12 au lieu de l'IC n°16, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX. *la clause relative aux conditions à remplir pour prendre part au marché fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°3.2 au lieu de l'IC n°3.4, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX.
18	SORIF Sarl	67 982 210	80 219 008	67 982 210	80 219 008	2ème	Conforme -Offre anormalement basse (retenue dans la limite du seuil de tolérance de 5%)
19	SOCIETE OREBU Sarl	67 954 000	80 185 720	67 954 000	80 185 720	Non Classé	Non Conforme Nom et prénom du personnel en question DTS au lieu de licence en génie civil
20	AS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	68 004 550	80 245 369	68 023 550	80 267 789	3ème	Conforme -Offre anormalement basse (retenue dans la limite du seuil de tolérance de 5%) -Erreur de calcul de l’item 3.1.8 à l’item 3.1.13 Soit une augmentation de 1%
Attributaire Provisoire		EMAC/BTP Sarl pour un montant de soixante-sept millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille (67 698 000) FCFA HTVA soit soixante-dix-neuf millions huit cent quatre-vingt-trois mille six cent quarante (79 883 640) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours					
Lot 2 : Aménagement des locaux de l'agence de Banfora en logement							
N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Borne sup : 50 944 252 Borne inf. :37 654 447 Seuil tolérance : 35 771 725 Montant prévisionnel : 48 900 000	
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	Rang	Observations
1	EDEN	32 576 220	38 439 940	32 576 220	38 439 940	8ème	Conforme
2	TARIG ZUNONGO SERVICES	32 012 778	37 775 077	32 012 778	37 775 077	5ème	Conforme
3	FAGUEMAF-SA	31 980 805	37 737 350	32 820 805	38 728 550	Non Classé	Non Conforme Garantie de soumission non conforme : délai de validité proposée est de 60 jours au lieu de 70 jours demandé dans la DPX.
4	DESIGN CONSTRUCTION BTP	32 479 440	38 325 739	32 383 440	38 212 459	7ème	Conforme
5	SAW ENERGIES	31 355 480	36 999 466	31 355 480	36 999 466	Non Classé	Non Conforme -Lettre de soumission non conforme : *la clause relative à la validité des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°10 au lieu de l'IC n°14, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX *la clause relative à la date, lieu et heure limite de dépôt des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°12 au lieu de l'IC n°16, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX. *la clause relative aux conditions à remplir pour prendre part au marché fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°3.2 au lieu de l'IC n°3.4, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX.
6	TRECORN Sarl	38 029 090	44 874 326	38 029 090	44 874 326	Non Classé	Non Conforme Agrément technique B3 fourni ne couvre pas la Région des cascades
7	ALLISSON CONSULTING	31 208 135	36 825 599	31 208 135	36 825 599	Non Classé	Non Conforme Lettre de soumission non conforme : objet erroné (objet du lot 1 en lieu et place de l'objet du lot 2).
8	ETADI	30 313 701	35 770 167	30 313 701	35 770 167	Non Classé	Non Conforme -Contradiction entre les informations figurant dans la procuration, le CV et les attestations de travail relatives à l'expérience de Mme NADIE Djamilah en qualité de gérante de l'entreprise. -Incohérence dans le nombre d'années d'expérience du personnel proposé entre les informations figurant dans les CV (du 23/08/2023 à nos jours) et celles

							mentionnées dans les attestations de travail (du 05/01/2019 à nos jours) de tout le personnel proposé. -NADIE Ibrahim, chef de chantier de ETADI du 23/08/2023 à nos jours le CV, 05/01/2019 sur l'attestation de travail et responsable de ETADI sur E-sintax. -Absence de procuration de NADIE Ibrahim à NADIE Djamilah.
9	EKO.BTP Sarl	41 436 102	48 894 600	41 436 102	48 894 600	Non Classé	Non Conforme Agrément technique B2 fourni ne couvre la Région des cascades
10	E.Z.O. F	32 225 120	38 025 642	32 225 120	38 025 642	6ème	Conforme
11	INNOVATION BURKINA Sarl	35 699 535	42 125 451	35 699 535	42 125 451	Non Classé	Non Conforme -Lettre de soumission non conforme : *la clause relative à la validité des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°10 au lieu de l'IC n°14, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX *la clause relative à la date, lieu et heure limite de dépôt des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°12 au lieu de l'IC n°16, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX. *la clause relative aux conditions à remplir pour prendre part au marché fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°3.2 au lieu de l'IC n°3.4, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX. -Agrément technique Lp en assainissement des eaux usées et excréta fourni au lieu de l'agrément B en bâtiment
12	G. WATT ET BATIR	31 989 660	37 747 799	31 989 660	37 747 799	4ème	Conforme
13	ENTREPRISE NARE KISWENSIDA	30 823 225	36 371 406	30 823 225	36 371 406	2ème	Conforme -Offre anormalement basse (dans la limite du seuil de tolérance de 5%)
14	A.C.I Sarl	32 377 800	38 205 804	32 377 800	38 205 804	Non Classé	Non Conforme -Lettre de soumission non conforme : *la clause relative à la validité des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°10 au lieu de l'IC n°14, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX *la clause relative à la date, lieu et heure limite de dépôt des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°12 au lieu de l'IC n°16, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX. *la clause relative aux conditions à remplir pour prendre part au marché fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°3.2 au lieu de l'IC n°3.4, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX.
15	SORIF Sarl	30 664 553	36 184 172	30 664 553	36 184 172	1er	Conforme -Offre anormalement basse (retenue dans la limite du seuil de tolérance de 5%)
16	SOCIETE OREBU Sarl	30 873 305	36 430 500	30 873 305	36 430 500	3ème	Conforme -Offre anormalement basse (retenue dans la limite du seuil de tolérance de 5%)
Attributaire Provisoire		SORIF Sarl pour un montant de trente millions six cent soixante-quatre mille cinq cinquante-trois (30 664 553) FCFA HTVA soit trente-six millions cent quatre-vingt-quatre mille cent soixante-douze (36 184 172) F CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					
Lot 3 : Aménagement (ouverture des vitres) des salles ECD (Banfora et Dédougou)							
N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Borne sup : 2 165 771 Borne inf. : 1 600 787 Seuil tolérance : 1 520 748 Montant prévisionnel :2 000 000	
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	Rang	Observations
1	ACCORD BTP	1 410 000	1 663 800	1 410 000	1 663 800	3ème	Conforme
2	ALLISSON CONSULTING	1 250 000	1 475 000	1 250 000	1 475 000	Non Classé	Non Conforme Lettre de soumission non conforme : objet erroné (objet du lot 1 en lieu et place de l'objet du lot 3).
3	SERT-GC	1 331 500	1 571 170	1 331 500	1 571 170	1er	Conforme -Offre anormalement basse (retenue dans la limite du seuil de tolérance de 5%)
4	EKO.BTP Sarl	1 694 000	1 998 920	1 694 000	1 998 920	4ème	Conforme
5	INNOVATION BURKINA Sarl	1 600 000	1 888 000	1 600 000	1 888 000	Non Classé	Non Conforme -Lettre de soumission non conforme : *la clause relative à la validité des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°10 au lieu de l'IC

							n°14, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX *la clause relative à la date, lieu et heure limite de dépôt des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°12 au lieu de l'IC n°16, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX. *la clause relative aux conditions à remplir pour prendre part au marché fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°3.2 au lieu de l'IC n°3.4, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX.
6	G. WATT ET BATIR	1 355 000	1 598 900	1 355 000	1 598 900	2ème	Conforme -Offre anormalement basse (retenue dans la limite du seuil de tolérance de 5%)
Attributaire Provisoire		SERT-GC pour un montant d'un million trois cent trente un mille cinq cents (1 331 500) F CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours					
Lot 4 : Construction d'un hangar pour deux (02) 2 cars Poduim							
N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Borne sup : 23 559 594 Borne inf. : 17 413 613 Seuil tolérance : 16 542 933 Montant prévisionnel : 18 000 000	
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	Rang	Observations
1	ACCORD BTP	12 789 255	15 091 321	12 789 255	15 091 321	Non Classé	Non Conforme Offre anormalement basse en dépit du seuil de tolérance de 5%
2	MAHME DISTRIBUTION SERVICES	11 265 350	13 293 113	11 268 150	13 296 417	Non Classé	Non Conforme Offre anormalement basse en dépit du seuil de tolérance de 5% Erreur de quantité à l'item 4.8 Soit une augmentation de 1%
3	TRECORN Sarl	12 168 755	14 359 131	12 939 655	15 268 793	Non Classé	Non Conforme Offre anormalement basse en dépit du seuil de tolérance de 5% Absence de PU aux items 1.3 ; 3.4 et 4.8 et application du PU le plus élevé Soit une augmentation de 1%
4	ALLISSON CONSULTING	10 990 420	12 968 696	10 990 420	12 968 696	Non Classé	Non Conforme Offre anormalement basse en dépit du seuil de tolérance de 5%
5	EKO.BTP Sarl	15 242 384	17 986 013	16 198 284	19 113 975	Non Classé	Non Conforme Absence de PU aux items 1.3 ; 3.4 et 4.8 et application du PU le plus élevé Soit une augmentation de 1% Montant hors enveloppe
6	INNOVATION BURKINA Sarl	13 571 615	16 014 506	14 527 515	17 142 468	Non Classé	Non Conforme -Lettre de soumission non conforme : *la clause relative à la validité des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°10 au lieu de l'IC n°14, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX *la clause relative à la date, lieu et heure limite de dépôt des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°12 au lieu de l'IC n°16, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX. *la clause relative aux conditions à remplir pour prendre part au marché fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°3.2 au lieu de l'IC n°3.4, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX. -Absence de PU aux items :1.3 ; 3.4 et 4.8 et application du PU le plus élevé Soit une augmentation de 1% -Agrément technique Lp en assainissement des eaux usées et excréta fourni en lieu et place de l'agrément B en bâtiment
7	G. WATT ET BATIR	10 827 410	12 776 344	10 827 410	12 776 344	Non Classé	Non Conforme Offre anormalement basse en dépit du seuil de tolérance de 5%
8	ECMS	11 184 018	13 197 141	11 184 018	13 197 141	Non Classé	Non Conforme Offre anormalement basse en dépit du seuil de tolérance de 5%
9	SOCIETE OREBU Sarl	11 332 960	13 372 893	12 089 260	14 265 327	Non Classé	Non Conforme -Offre anormalement basse en dépit du seuil de tolérance de 5%

							-Absence de Qtés aux items 1.3 ; 3.4 et 4.8 entraînant une augmentation de 1%
Attributaire Provisoire		Infructueux pour absence d'offres techniques conformes					
Lot 5 : Aménagement de la villa N° 2 de la LONAB Bobo 2010							
N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement (en FCFA)		Montant corrigé (en FCFA)		Borne sup : 10 284 943 Borne inf. : 7 601 914 Seuil tolérance : 7 221 819 Montant prévisionnel : 9 433 800	
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	Rang	Observations
1	ACCORD BTP	7 248 900	8 553 702	7 248 900	8 553 702	4 ^{ème}	Conforme
2	EMAC/BTP Sarl	7 027 985	8 293 022	7 027 985	8 293 022	3 ^{ème}	Conforme
3	ALLISSON CONSULTING	7 011 294	8 273 327	7 011 294	8 273 327	2 ^{ème}	Conforme
4	EKO.BTP Sarl	7 989 660	9 427 799	7 989 660	9 427 799	5 ^{ème}	Conforme
5	INNOVATION BURKINA Sarl	7 046 730	8 315 141	7 046 730	8 315 141	Non Classé	Non Conforme -Lettre de soumission non conforme : *la clause relative à la validité des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°10 au lieu de l'IC n°14, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX *la clause relative à la date, lieu et heure limite de dépôt des offres fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°12 au lieu de l'IC n°16, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX. *la clause relative aux conditions à remplir pour prendre part au marché fait référence à l'Instruction aux Consultants (IC) n°3.2 au lieu de l'IC n°3.4, conformément au formulaire de lettre de soumission de la DPX. -Agrément technique Lp en assainissement des eaux usées et excréta fourni au lieu de l'agrément B en bâtiment.
6	G. WATT ET BATIR	6 540 483	7 717 769	6 540 483	7 717 769	1 ^{er}	Conforme
7	ENTREPRISE NARE KISWENSIDA	5 916 621	6 981 613	5 916 621	6 981 613	Non Classé	Non Conforme Offre anormalement basse en dépit du seuil de tolérance de 5%.
Attributaire Provisoire		G. WATT ET BATIR pour un montant de six millions cinq cent quarante mille quatre cent quatre-vingt-trois (6 540 483) FCFA HTVA soit sept millions sept cent dix-sept mille sept cent soixante-neuf (7 717 769) F CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours.					

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)						
APPEL D'OFFRES N°2026-008/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS DE SECURITE INCENDIE AU PROFIT DE LA SONABHY ; Financement : budget SONABHY, exercice 2026						
Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4416 du vendredi 05 juin 2026.						
Référence de la convocation de la commission des Marchés (CAM) : N° 26/01095/MICA/SONABHY/DG/DCS/DMP du 28/07/2026						
Nombre de plis reçus : vingt (21) dont un (01) hors délai						
Nombre de lots : deux (02) ; Date de délibération : 30/07/2026						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	CFA HTVA	CFA TTC	CFA HTVA	CFA TTC		
LOT 1 : Acquisition de matériels de sécurité incendie au profit de la SONABHY à Bingo et Kaya						
Borne supérieure : 168 811 134		Borne inférieure : 124 773 447		Seuil de tolérance (5%) : 118 534 774		
A-D-S SARL	-	152 422 960	129 172 000	152 422 960	6 ^e	Offre techniquement conforme
SN-WASS COM SARL	-	131 683 280	111 596 000	131 683 280	1 ^{er}	Offre techniquement conforme
TRAKI UNLIMITED	-	149 702 564	126 866 580	149 702 564	5 ^e	Offre techniquement conforme
SSIAP	-	148 036 310	125 454 500	148 036 310	Non classé	Offre non conforme : chiffre d'affaire moyen des trois dernières années insuffisant (129 422 188 contre 229 303 500)
DEC COM BURKINA	-	117 988 200	99 990 000	117 988 200	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
GRPT ISRAEL BUSINESS CENTER & PENGW WEND BUSINESS C.	-	115 970 400	98 280 000	115 970 400	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
SADEC SARL	-	141 425 950	119 852 500	141 425 950	3 ^e	Offre techniquement conforme
DKa BURKINA	-	198 941 510	-	198 941 510	Non classé	Offre non conforme : discordance entre le montant en chiffre et le montant en lettre dans la lettre de soumission ; montant en lettre hors enveloppe
C.B.CO SARL		145 162 420	123 019 000	145 162 420	4 ^e	Offre techniquement conforme
GRPT GSA & SAAT SA	111 997 000	-	111 997 000	-	2 ^e	Offre techniquement conforme
F.C.G.S	126 190 000	148 904 200	126 190 000	148 904 200	Non classé	Offre non conforme : chiffre d'affaire non fourni malgré la correspondance n°2026-1005 du lundi 20 juillet qui l'invitait à fournir.

DIACFA MATERIAUX	-	152 582 791	129 307 450	152 582 791	7 ^e	Offre techniquement conforme
Attributaire	Lot 1 : SN WASS COM SARL / BP 6084 Ouaga 05 Tel: 25 38 88 13 / 70 21 72 74 pour un montant de cent onze millions cinq cent quatre-vingt-seize mille (111 596 000) francs CFA Hors TVA soit cent trente un millions six cent quatre-vingt-trois mille deux cent quatre-vingts (131 683 280) francs TTC avec un délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours.					
LOT 2 : Acquisition de matériels de sécurité incendie au profit de la SONABHY à Péné						
Borne supérieure : 109 634 027		Borne inférieure : 81 033 846		Seuil de tolérance (5%) : 76 982 153		
A-D-S SARL	-	98 414 950	83 402 500	98 414 950	6 ^e	Offre techniquement conforme
SN-WASS COM SARL	-	96 683 300	138 185 000	163 058 300	Non classé	Offre non conforme : montant corrigé hors enveloppe ; erreur sur la quantité à l'item 36 qui est de 100 au lieu de 10, offre corrigée de +56 250 000 sur le montant HT soit +66 375 000 sur le montant TTC avec un rapport d'erreur de +50,41%.
ENTREPRISE NIINAANGO SARL	83 800 000	-	83 800 000	-	7 ^e	Offre techniquement conforme
ESAIF SERVICES	65 410 000	-	65 410 000	-	1 ^{er}	Offre techniquement conforme
SSIAP	-	96 471 953	81 755 892	96 471 953	5 ^e	Offre techniquement conforme
DEC COM BURKINA	-	77 054 000	87 800 000	103 604 000	Non classé	Offre non conforme : montant corrigé hors enveloppe ; erreur de calcul à l'item 27, offre corrigée de +22 500 000 sur le montant HT soit +26 550 000 sur le montant TTC avec un rapport d'erreur de +34,46%
ZITI SERVICES	-	89 166 700	72 665 000	85 744 700	4 ^e	Offre techniquement conforme : erreur de calcul aux items 9 et 10, offre corrigée de -2 900 000 sur le montant HT soit -3 422 000 sur le montant TTC avec un rapport d'erreur de -3,84%
WNBC	83 850 000	-	83 850 000	-	8 ^e	Offre techniquement conforme
ISRAEL BUSINESS CENTER (IBC)	-	75 992 000	64 400 000	75 992 000	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
SIDABO VISION	-	74 258 580	68 681 000	81 043 580	Non classé	Offre techniquement non conforme : Prospectus non conformes sur tous les items car ne faisant pas apparaître les marques ainsi que l'en tête du fabricant, prospectus non fourni pour l'item 24 ; erreur de calcul aux items 2, 6 et 8, corrigée de +5 750 000 sur le montant HT soit +6 785 000 sur le montant TTC avec un rapport d'erreur de +9,14%.
GROUPEMENTGSA & SAAT SA	73 770 000	-	73 770 000	-	2 ^e	Offre techniquement conforme
GROUPE LAYBI INTER AFRICA	74 410 000	-	74 410 000	-	3 ^e	Offre techniquement conforme
DIVERSIS GROUP	65 120 000	-	66 370 000	-	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5% erreur sur la quantité à l'item 10 qui est de 10 au lieu de 5, par conséquent son offre a été corrigée de +1 250 000 sur le montant HT soit un rapport d'erreur de +1,92%.
Attributaire	Lot 2 : ESAIF SERVICE / BP 8992 Ouaga 04 Tel: 75 82 93 89 / 71 89 94 59 pour un montant de soixante-cinq millions quatre cent dix mille (65 410 000) francs CFA Hors TVA avec un délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours.					

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DE BANKUI

Demande de Prix N° 2026-001/RBNK/PMHN/TCHB/M/PRCP DU 25 JUIN 2026 Relatif aux Travaux de construction de 4 blocs de 5 boutiques de rue dans la Commune de TCHERIBA. FINANCEMENT : ADCT, gestion 2026. **Publication de l'avis :** Quotidien n° 4446 du vendredi 17 juillet 2026. **Convocation de la CCAM n° 2026-001/MATM/RBNK/PMHN/TCHB/SG/PCCAM du 20 Juillet 2026. Nombre de plis reçus :** Huit (08). **DATE DE DELIBERATION :** le 27 Juillet 2026.
E=51 991 909 ; M=46 970 341 ; 0.85M=39 970 341 ; 0.95*0.85M=37 928 550

Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observation
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
FC.BTP	31 647 712	37 344 300	-	-	-	-Lettre de soumission non signé -Prix d'achat du dossier (50 000 f) inférieur au prix normal publié (75 000 f) Non conforme
GBCO	33 496 440	-	33 076 440	39 030 199	1 ^{er}	-Erreur sur les quantités : Item 4.2 quantité1 au lieu de 10, item 4.3 quantités 10 au lieu de 5 -Absence de prix unitaire et total à l'item 4.7 Conforme
Yassine Consult Service	32 706 300	-	-	-	-	-Matériel fourni (fut de 3000L) différents de celui demandé (camion-citerne de 10000L) -Nombre de personnel fourni (2 briquetiers) inférieur au nombre demandé (3 briquetiers) Non conforme
ENDF	35 000 000	-	35 000 000	41 300 000	5 ^{ème}	Conforme
EL-SHADAI	34 556 340	-	34 390 340	40 580 601	3 ^{ème}	-Erreur sur les quantités : Item 4.2 quantité1 au lieu de 10, item 4.3 quantités 10 au lieu de 5 Conforme
AL-BTP		41 064 000	-	41 064 000	4 ^{ème}	Conforme
A.C.O.M-KC	29 999 900	-	29 999 900	35 399 882	-	Offre financière en deçà de la marge de tolérance Non conforme
NEAB Sarl	33 705 480	-	33 265 480	39 253 366	2 ^{ème}	-Erreur sur les quantités : Item 4.2 quantité1 au lieu de 10, item 4.3 quantités 10 au lieu de 5 Conforme
Attributeur	Lot unique : « GBCO » comme attributaire provisoire du marché pour les travaux de construction de 4 blocs de 5 boutiques de rue dans la Commune de TCHERIBA, pour un montant de Trente-trois millions soixante-seize mille quatre cent quarante (33 076 440) francs CFA HTVA et Trente-neuf millions trente mille cent quatre-vingt-dix-neuf (39 030 199) francs CFA TTC et un délai d'exécution de soixante (60) jours .					

Objet : Travaux de réalisation d'autres infrastructures au profit de la commune de Pompoï. **Date d'ouverture d'examen des plis reçus :** 16 juillet 2026. **Nombre de plis reçus :** 09 plis. **Publication de l'avis :** Revue des marchés publics quotidien N°4438 du mardi 07 juillet 2026. **Financement :** FMDL, Budget communal, gestion 2026. **Convocation de la CCAM :** N°2026-024/RBNK/PBL/PPP/M/SG/CCAM du 14 juillet 2026

Soumissionnaire	Montant lu en F CFA HTVA	Montant corrigé en F CFA HTVA	Montant lu en F CFA TTC	Montant corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
Lot 1 : Travaux de construction de quatre (04) blocs de hangars à dix boxes au marché de Pompoï						
-Borne inférieure = 39 059 713 ; -Borne supérieure = 52 845 494 ; -Marge de tolérance de 5% = 37 106 728						
RATEBA SERVICES	-	-	47 612 245 TTC	47 612 245 TTC	Conforme	5 ^{ème}
ECOPREST BURKINA SARL	-	-	42 714 135 TTC	42 714 136 TTC	Conforme	1 ^{er}
ETES BURKINA SARL	-	-	44 307 796 TTC	44 307 796 TTC	Conforme	2 ^{ème}

KOHIO Multi-Services Sarl (KMS SARL)	-	-	38 075 036 TTC	38 075 036 TTC	Non conforme Chef de chantier (Qualification professionnelle du CV (TS en génie civil) non concordance avec le diplôme présenté (BEP en génie civil) ; Technicien (Qualification professionnelle du CV (Technicien CAP en génie civil) non concordance avec le diplôme présenté (brevet de technicien supérieur d'état en HSSE) ; Environnementaliste (Qualification professionnelle du CV (Technicien, BEP topographe) non concordance avec le diplôme présenté (master en ingénierie de l'eau et de l'environnement)).	Non classée
COGETI	-	-	44 851 942 TTC	44 851 942 TTC	Conforme	3 ^{ème}
ETABLISSEMENT SEYDOU OUANDAOGO ET FILS ESOF-BTB	-	-	45 044 376 TTC	45 044 376 TTC	Conforme	4 ^{ème}
OUEDAF SARL BTP	-	-	36 194 210 TTC	36 194 210 TTC	Non conforme Offre anormalement basse du seuil de tolérance de 5%	Non classée
ATTRIBUTAIRE : ECOPREST BURKINA SARL pour un montant de quarante-deux millions sept cent quatorze mille cent trente-six (42 714 136) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours et soixante-dix (70) jours pour le délai de validé des offres						
Lot 2 : Travaux de la réalisation de trente boutiques métalliques à Pompoï, Konkoliko, Pompoï-Gare, Sio, San, Kokoï, Kiétou et Battiti ;						
-Borne inférieure = 32 378 880 ; -Borne supérieure = 43 806 720 ; -Marge de tolérance de 5% = 30 759 936						
RATEBA SERVICES	-	-	38 089 143 TTC	38 089 143 TTC	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE : RATEBA SERVICES pour un montant de trente-huit millions quatre-vingt-neuf mille cent quarante-trois (38 089 143) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours et soixante-dix (70) jours pour le délai de validé des offres						
Lot 3 : Fourniture et installation de trente (30) lampadaires pour l'éclairage public à Pompoï						
-Borne inférieure = 24 200 229 ; -Borne supérieure = 32 741 486 ; -Marge de tolérance de 5% = 22 990 217						
FOF ELECTRONIQUE	-	-	28 320 000 TTC	28 320 000 TTC	Conforme	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE : FOF ELECTRONIQUE pour un montant de vingt-huit millions trois cent vingt mille (28 320 000) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours et soixante-dix (70) jours pour le délai de validé des offres						

COMMUNE DE SOLENZO

Demande de prix N°2026-001/C.SLZ/M/PRCP du 12/06/2026 pour les Travaux de construction de trois (03) salles de classe + bureau + magasin (électrifiées) 1 1 bloc de latrines à deux (02) poste et 1 bloc de latrines à trois (03) postes à l'école de Dinkiena au profit de la commune de Solenzo ; lot unique, publié dans la revue « quotidien » des marchés publics sous le N°4446 du vendredi 17 juillet 2026.
Date de dépouillement : 27 juillet 2026. **Date de Délibération** : 27 juillet 2026. **Financement** : FMDL, gestion 2026
Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4446 du vendredi 17 juillet 2026. **Nombre de plis reçu** : deux (02)

Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
EGTKM-KF	24 151 581	-	24 156 831	-	1 ^{er}	Conforme. Correction des erreurs au niveau des totaux
Entreprise Rolive BTP	21 750 000	-	21 748 620	-	-	Non conforme. Fausse déclaration sur les expériences spécifique. L'entreprise étant créée en 2025 a des expériences en 2022 et 2023) -Tentative de dissimulation d'information sur la carte grise de la citerne (usage de blanco)
Attributaire provisoire :	Entreprise EGTM-KF, attributaire provisoire pour un montant de : vingt-quatre millions cent cinquante un mille cinq cent quatre-vingt-un (24 151 581) francs CFA HT avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

Demande de prix N°2026-002/C.SLZ/M/PRCP du 12/06/2026 pour les Travaux de construction de trois (03) salles de classe + bureau + magasin (électrifiées) 1 1 bloc de latrines à deux (02) poste et 1 bloc de latrines à trois (03) postes à l'école de Dinkoro au profit de la commune de Solenzo ; lot unique, publié dans la revue « quotidien » des marchés publics sous le N°4446 du vendredi 17 juillet 2026.
Date de dépouillement : 27 juillet 2026. **Date de Délibération** : 27 juillet 2026. **Financement** : FMDL, gestion 2026
Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4446 du vendredi 17 juillet 2026. **Nombre de plis reçu** : un (01)

Soumissionnaires	Montant de l'offre lue en F CFA		Montant de l'offre corrigée en F CFA		Rang	Observation
	HT	TTC	HT	TTC		
EL-SHADAI	23 979 972	-	24 560 968	-	1 ^{er}	Conforme. Correction des erreurs sur les quantités des portes des salles de classe. (06 au lieu de 03)
Attributaire provisoire :	Entreprise EL-SHADAI, attributaire provisoire pour un montant de : vingt-trois millions neuf cent soixante-dix-neuf mille neuf cent soixante-douze (23 979 972) francs CFA HT avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

REGION DU GUIRIKO

PROVINCE DU KENEDOUGOU

COMMUNE DE ORODARA

FICHE DE SYNTHESE DE RESULTATS

Demande de prix n°2026-09/RGRK/PKND/CO-ODR/PRCP du 23 juillet 2026 relative aux travaux de réhabilitation de deux blocs de salles de classe à l'école B de Orodara. Financement : Budget communal 2026/Fonds propre ; Quotidien n°4450 du 23 juillet 2026 ;
Date de dépouillement 04 août 2026 ; **Nombre de soumissionnaires** : 01 ; **Nombre de lot** : un (01)

Date de dépouillement 04 août 2020 ; Nombre de soumissionnaires : 01 ; Nombre de lot : un (01)						
Soumissionnaires	Montant en franc Cfa				Rang	Observations
	Montant lu		Montant corrigé			
	HT	TTC	HT	TTC		

E Z I D	3 350 103			1er	Conforme
Attributaire	E Z I D pour un montant de trois millions trois cent cinquante mille cent trois (3 350 103) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours.				

Demande de prix n°2026-10/RGRK/PKND/CO-ODR/PRCP du 23 juillet 2026 relative aux travaux de réhabilitation de la boucherie au marché central de Orodara ; Financement : Budget communal 2026/Fonds propre ; Quotidien n°4450 du 23 juillet 2026 ; Date de dépouillement 04 août 2026 ; Nombre de soumissionnaires : 01 ; Nombre de lot : un (01)						
Soumissionnaires	Montant en franc Cfa				Rang	Observations
	Montant lu		Montant corrigé			
	HT	TTC	HT	TTC		
SOCIETE PABEIBYAM INTERNATIONAL	8 790 579				1er	Conforme
Attributaire	SOCIETE PABEIBYAM INTERNATIONAL pour un montant de huit millions sept cent quatre-vingt-dix mille cinq cent soixante-dix-neuf (8 790 579) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours.					

REGION DU SOUROU						
COMMUNE DE DOUMBALA						
Résultat de la Manifestation d'Intérêt N°2026-02/R.SRU/PKS.N/C.DBLA/SG/PRCP du 03 Juin 2026 pour le complément de sa base de données 2026 de fournisseurs de biens et services pour les procédures de demandes de cotations de la commune de Doumbala. Revue des marchés publics N°4428 du mardi 23 Juin 2026. Date d'ouverture des plis : 08 Juillet 2026. Nombre de plis reçus : 17. Financement : Budget communal, Gestion 2026						
N°	Identification du soumissionnaire	N°RCCM	N° IFU	Contact téléphonique	Observations	Proposition du comité
I/ FOURNITURES ET EQUIPEMENTS						
1	AFRICA MULTI -VISION	BF-DDG-01-2024.A10-00133	00231435 V	75 88 54 81	NEANT	Retenue
2	SOPOBAM Sarl	BF-DDG-2021- B-236	00164619 N	76 16 62 08	NEANT	Retenue
3	E.O.P.A.F	BF-DDG-A-016	00053576 V	70 15 37 81	NEANT	Retenue
4	ZEMBA MULTI-SERVICES	BF-DDG-2024-M-00437	00151811S	73 14 16 63	NEANT	Retenue
5	Atelier Soudure Ouédraogo T. Blaise	BF-DDG-2021-A-045	00153729 B	70 80 24 32	NEANT	Retenue
6	LOUBAMA ENTREPRISE	BF-DDG-2022-A-238	00184827 Z	70 67 95 75	NEANT	Retenue
7	KDS INTER	BF-OUA-2014-A-0681	00053228P	74 21 41 41	NEANT	Retenue
8	CMIB	BF OHG 2011 A013	00031226 W	76 32 56 84	NEANT	Retenue
9	EDYANO GLOBAL	BF-OUA-01-2025-B12-01836	00259535 T	70 31 55 98	NEANT	Retenue
10	SOLID SERVICE	BF KDG 2021 M 062	00104426 P	78 15 72 33	NEANT	Retenue
11	ANAI'S BUSINESS	BF KDG 2016 A 431	00085129 P	70 00 87 33	NEANT	Retenue
12	SOCIETE BHOUN BUSINESS DE BANKUI	BF DDG 2026 B12-00089	00303920 C	70 30 56 51	NEANT	Retenue
13	KOROGO ET FILS (KEF)	BF OUA 2019 A 10471	00130216 M	78 88 99 35	NEANT	Retenue
14	ZD CONSTRUCTION	BF DDG- 01- 2024-A-11-00310	00245728 F	65 28 28 46	NEANT	Retenue
15	WE SEE INNOV GROUP	BF OUA-01-2025-B13-18656	002917003 X	62 24 64 23	NEANT	Retenue
16	RAFRAYA SERVICES	BF OUA-01-2025-B13-14768	00284649 E	71 16 65 18	NEANT	Retenue
17	RAVA	BF-OUA-01-2026-B12-09679	00313467 A	76 92 82 58	NEANT	Retenue
II/ SERVICES COURANTS						
1	AFRICA MULTI -VISION	BF-DDG-01-2024.A10-00133	00231435 V	75 88 54 81	NEANT	Retenue
2	E.O.P.A.F	BF-DDG-A-016	00053576 V	70 15 37 81	NEANT	Retenue
3	ZEMBA MULTI-SERVICES	BF-DDG-2024-M-00437	00151811S	73 14 16 63	NEANT	Retenue
4	Atelier Soudure Ouédraogo T. Blaise	BF-DDG-2021-A-045	00153729 B	70 80 24 32	NEANT	Retenue
5	LOUBAMA ENTREPRISE	BF-DDG-2022-A-238	00184827 Z	70 67 95 75	NEANT	Retenue
6	KDS INTER	BF-OUA-2014-A-0681	00053228P	74 21 41 41	NEANT	Retenue
7	CMIB	BF OHG 2011 A013	00031226 W	76 32 56 84	NEANT	Retenue
8	EDYANO GLOBAL	BF-OUA-01-2025-B12-01836	00259535 T	70 31 55 98	NEANT	Retenue
9	SOLID SERVICE	BF KDG 2021 M 062	00104426 P	78 15 72 33	NEANT	Retenue
10	ANAI'S BUSINESS	BF KDG 2016 A 431	00085129 P	70 00 87 33	NEANT	Retenue
11	KOROGO ET FILS (KEF)	BF OUA 2019 A 10471	00130216 M	78 88 99 35	NEANT	Retenue
12	ZD CONSTRUCTION	BF DDG- 01- 2024-A-11-00310	00245728 F	65 28 28 46	NEANT	Retenue
13	WE SEE INNOV GROUP	BF OUA-01-2025-B13-18656	002917003 X	62 24 64 23	NEANT	Retenue
14	SKY MAX GROUP	BF DDG 2022-B050	00175130 N	75 81 21 04	NEANT	Retenue
15	RAVA	BF-OUA-01-2026-B12-09679	00313467 A	76 92 82 58	NEANT	Retenue
16	RAFRAYA SERVICES	BF OUA-01-2025-B13-14768	00284649 E	71 16 65 18	NEANT	Retenue

COMMUNE DE BOMBOROKUY						
Résultat de la Manifestation d'intérêt N°2026-002/RSRU/PKSN/C-CBMK/SG/PRCP du 21 juillet 2026 pour la constitution d'une liste additive de candidats aux procédures de demandes de cotations au titre de l'année 2026 de la commune de Bomborokuy. Revue des marchés publics N°4455 du jeudi 30 juillet 2026. Date d'ouverture des plis : 05 août 2026. Nombre de plis reçus : 26. Financement : Budget communal, Gestion 2026						
N°	Identification du soumissionnaire	N°RCCM	N° IFU	Contact téléphonique	Observations	Proposition du comité
I/ FOURNITURES ET EQUIPEMENTS						
1	SOLID SERVICE	BF KDG 2018 A 161	00104426 P	70 31 55 98	NEANT	Retenue
2	EOM SA	BF-DDG-2022-B-252	00184933 M	70 28 27 31	NEANT	Retenue
3	EDYANO GLOBAL DISTRIBUTION COMPAGNY SARL	BF-OUA-01-2025-B12-01836	00259535 T	75 27 77 05	NEANT	Retenue
4	Ets OUEDRAOGO MOMINI ET FRERES	BF-TGN-2008-M-016	00009927 L	70 28 27 31	NEANT	Retenue
5	ANAI'S BUSINESS	BF-KDG-2016-A-431	00085129 P	70 00 87 34	NEANT	Retenue
6	PLAN ET CONFORT	BF DDG 2017 A 69	00088984 B	70 67 58 89	NEANT	Retenue

7	Ets AREMOU MASSIOUDI ET FRERES	BF-DDG-2011-M-019	0002403 A	70 28 02 93	NEANT	Retenue
8	KASS SERVICE	BF DDG-2020-A-025	00133115 L	70 65 75 00	NEANT	Retenue
9	SAY-Business	BF-DDG-2017-A 030	00086309 M	70 44 22 06	NEANT	Retenue
10	Société Lumières Nouvelles	BF-DDG-2021-B-194	00163282 J	76 17 48 81	NEANT	Retenue
11	RAMA VALEURS D'AFRIQUE (RAVA)	BF OUA 01-2026-B12-09679	00313467 A	58 38 26 33	NEANT	Retenue
12	CC10P SARL	BF-BBD-01-2025-B13-02599	00288363 D	70 15 15 12	NEANT	Retenue
13	COPA PLUS SARL	BF-BFR-01-2025-B12-00239	00276691 E	78 01 47 74	NEANT	Retenue
14	JUNTER PERFECT SARL	BF-BBD-01-2025-B12-02083	00283292 E	78 01 47 74	NEANT	Retenue
15	Labos Marguerite	BF OUA 2021 B4331	00156553 W	70 25 10 50	NEANT	Retenue
16	YALAWA	BF OUA 2071 A4386	00091394 W	69 72 53 30	NEANT	Retenue

II/ SERVICES COURANTS

1	SOLID SERVICE	BF KDG 2018 A 161	00104426 P	70 31 55 98	NEANT	Retenue
2	EDYANO GLOBAL DISTRIBUTION COMPAGNY SARL	BF-OUA-01-2025-B12-01836	00259535 T	75 27 77 05	NEANT	Retenue
3	ANAI'S BUSINESS	BF-KDG-2016-A-431	00085129 P	70 00 87 34	NEANT	Retenue
4	RAMA VALEURS D'AFRIQUE (RAVA)	BF OUA 01-2026-B12-09679	00313467 A	58 38 26 33	NEANT	Retenue
5	EOM SA	BF-DDG-2022-B-252	00184933 M	70 28 27 31	NEANT	Retenue
6	Ets OUEDRAOGO MOMINI ET FRERES	BF-TGN-2008-M-016	00009927 L	70 28 27 31	NEANT	Retenue
7	SAY-Business	BF-DDG-2017-A 030	00086309 M	70 44 22 06	NEANT	Retenue
8	PLANET CONFORT	BF DDG 2017 A 69	00088984 B	70 67 58 89	NEANT	Retenue
9	KASS SERVICE	BF DDG-2020-A-025	00133115 L	70 65 75 00	NEANT	Retenue
10	Société Lumières Nouvelles	BF-DDG-2021-B-194	00163282 J	76 17 48 81	NEANT	Retenue
11	Ets AREMOU MASSIOUDI ET FRERES	BF-DDG-2011-M-019	00024035 A	70 28 02 93	Néant	Retenue
12	CC10P SARL	BF-BBD-01-2025-B13-02599	00288363 D	70 15 15 12	NEANT	Retenue
13	COPA PLUS SARL	BF-BFR-01-2025-B12-00239	00276691 E	78 01 47 74	NEANT	Retenue
14	JUNTER PERFECT SARL	BF-BBD-01-2025-B12-02083	00283292 E	78 01 47 74	NEANT	Retenue

III/ TRAVAUX

1	SOLID SERVICE	BF KDG 2018 A 161	00104426 P	70 31 55 98	Néant	Retenue
2	Ets OUEDRAOGO MOMINI ET FRERES	BF-TGN-2008-M-016	00009927 L	70 28 27 31	Néant	Retenue
3	CONSULT BAT T F	BF NNA 2011 A 010	00032190 M	72 09 35 65	Néant	Retenue
4	Ets AREMOU MASSIOUDI ET FRERES	BF-DDG-2011-M-019	00024035 A	70 28 02 93	Néant	Retenue
5	Société Lumières Nouvelles	BF-DDG-2021-B-194	00163282 J	76 17 48 81	Néant	Retenue
6	EDYANO GLOBAL DISTRIBUTION COMPAGNY SARL	BF-OUA-01-2025-B12-01836	00259535 T	75 27 77 05	Néant	Retenue
7	ANAI'S BUSINESS	BF-KDG-2016-A-431	00085129 P	70 00 87 34	Néant	Retenue
8	RAMA VALEURS D'AFRIQUE (RAVA)	BF OUA 01-2026-B12-09679	00313467 A	58 38 26 33	NEANT	Retenue
9	EKMF	BF OUA 2021 A12261	00168633 B	70 68 59 60	NEANT	Retenue
10	EOM SA	BF-DDG-2022-B-252	00184933 M	70 28 27 31	NEANT	Retenue
11	CC10P SARL	BF-BBD-01-2025-B13-02599	00288363 D	70 15 15 12	NEANT	Retenue
12	COPA PLUS SARL	BF-BFR-01-2025-B12-00239	00276691 E	78 01 47 74	NEANT	Retenue
13	JUNTER PERFECT SARL	BF-BBD-01-2025-B12-02083	00283292 E	78 01 47 74	NEANT	Retenue
14	Le Guide	BF-NNA-2017-M-031	00028888 A	70 11 05 61	Néant	Retenue
15	DINOSAURE DU BTP	BF KDG 2022 A0225	00180524 B	70 80 20 21	NEANT	Retenue
16	GOLDEN TECH	BF-DDG-2022-A-039	00174994 E	71 47 64 47	NEANT	Retenue
17	ETBF	BF-DDG-2022-A022	00172906 W	74 26 43 31	NEANT	Retenue
18	KOUANDA Salifou	BFOUA2019A8375	00127198 N	76 45 13 91	NEANT	Retenue
19	TOE Djibril	BFOUA2018A782	00110130 P	70 45 54 00	NEANT	Retenue
20	HAYEM PRESTATION ET SERVICES	BF OUA-01-2024-A10-09004	00238352 T	70 05 07 78	NEANT	Retenue
21	ART PARANZO BTP	BF NNA 2021-C0010	00164607 F	70 65 92 79	NEANT	Retenue

COMMUNE DE ZINIARE

RECTIFICATIF DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-003/CZNR/M/CAB/SCP DU 16/02/2026 relatif à la construction de locaux pour groupe électrogène et batteries à l'abattoir de Ziniaré publié dans la RMP n°4397 du lundi 11 mai 2026 portant sur le délai d'exécution. Financement : Budget communal, Gestion 2026 ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4376 mercredi 16 avril 2026 ; Convocation : N°2026-002/CZNR/M/CAB/SCP du 10/04/2026 ; Date du dépouillement : lundi 20 avril 2026 ; Nombre de lots : un (01) ; Nombre de plis reçus : cinq (05)

Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT UNIQUE : CONSTRUCTION DE LOCAUX POUR GROUPE ELECTROGENE ET BATTERIES A L'ABATTOIR DE ZINIARE						
BAMIS CONSULT GENIE CIVIL	13 855 893	16 349 954	-	-	1 ^{er}	Conforme
YAMGANDE SERVICE SARL	15 000 000	17 700 000	14 970 220	17 664 860	3 ^{ème}	Conforme
E2Z SERVICES INTERNATIONAL	14 403 790	16 996 472	-	-		Non conforme : Camion benne fourni est au nom d'une autre entreprise sans attestation de mise à disposition Diplôme de CAP du chef maçon non conforme
AXELLE FASO	15 461 085	18 244 080	-	-	4 ^{ème}	Conforme
SOGECOTRAP SARL	13 990 848	16 509 200	-	-	2 ^{ème}	Conforme
Attributaire	BAMIS CONSULT GENIE CIVIL pour un montant de treize millions huit cent cinquante-cinq mille huit cent quatre-vingt-treize (13 855 893) francs CFA HTVA et de seize millions trois cent quarante-neuf mille neuf cent cinquante-quatre (16 349 954) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours					

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

COMMUNIQUE

Dans le cadre de l'Appel d'Offres Ouvert National N°2026-029T/MAERAH/SG/DMP portant travaux de construction d'une centrale d'achat de médicaments vétérinaires à Bobo-Dioulasso au profit du PIMSAR, le Directeur des Marchés Publics du **Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)** informe les candidats intéressés par l'avis de l'appel d'offres publié dans la revue des marchés publics N° 4463 du mardi 11 août 2026 page 53 que la visite de site se déroulera le vendredi 21 août 2026 à 10h00 mns sur le site des travaux (Route de Banfora, Zone industrielle, en face de la station accès oil, site de l'ex-AGB (Alimentation Générale du Burkina) à Bobo-Dioulasso, dans la province du Houet, région du Guiriko.

La participation à la visite de site est **obligatoire** pour tous les candidats.

À l'issue de cette visite, un **certificat de participation** sera délivré par l'administration.

Les frais de déplacement et de séjour relatifs à la participation sont **à la charge exclusive des candidats**.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats peuvent s'adresser à la **Direction des Marchés Publics du MAERAH**, sise à Ouagadougou, Téléphone : 25 41 17 47 / 72 25 70 01.

*Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financier

REGION DE YAADGA

COMMUNIQUE

Le Secrétaire Général de la Région de Yaadga, Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés Publics, a l'honneur de porter à la connaissance des éventuels soumissionnaires que la demande de prix N°2026 -006/MATM/R-YDG/GVT-OHG/SG relatif **aux travaux de réalisation de cinq (05) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine dans la région de Yaadga** parue dans la revue des marchés publics N°4463 du mardi 11 août 2026 à la page 69 est annulée.

Il s'excuse auprès des éventuels soumissionnaires des désagréments que cette annulation pourrait causer.

Le Secrétaire Général de la Région de Yaadga
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés

Albert Kouilga ZONGO
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Médaille d'Honneur des Collectivités locales



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAÎTRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

Fournitures et Services courants

FONDS BURKINABÈ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (FBDES) « TÔOGO »

Fourniture et le déploiement de licences spécifiques au profit du Fonds Burkinabè de Développement Économique et Social (FBDES) - « TÔOGO »

Avis de demande de prix

N°2026-008/MEF/SG/FBDES-TÔOGO/DG/PRCP

Financement : Budget FBDES « TÔOGO », gestion 2026

FONDS BURKINABÈ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (FBDES) - « TÔOGO ».

Montant prévisionnel HTVA et TTC : vingt-un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante (21 186 440) F CFA HTVA et vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption et à la mise en œuvre du Plan de Passation des Marchés exercice 2026.

1. Le **Fonds Burkinabè de Développement Économique et Social (FBDES) « TÔOGO »** dispose de fonds sur son budget de l'État, afin de financer la **fourniture et le déploiement de licences spécifiques au profit du Fonds Burkinabè de Développement Économique et Social (FBDES) - « TÔOGO »**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées en matière informatique « **Domaine 2 Catégorie** ».
3. **A** » pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
4. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **vingt-un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante (21 186 440) F CFA HTVA et vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA TTC**.
5. La présente demande de prix est réservée **aux moyennes entreprises**.
6. Les prestations sont en : **lot unique**.
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. **Sans objet**
7. Le délai d'exécution est : **soixante (60) jours**.
8. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat du Directeur Général de FBDES-TÔOGO sis au 1^{er} étage, aile droite de l'immeuble R+5 situé au côté sud du Bâtiment NESCAFE et à l'Ouest de la gare ELITIS à Ouagadougou sis à la Zone d'Activités Diverse (ZAD); Boîte postale : 01 BP 136 OUAGADOUGOU 01; Pays : Burkina Faso; Numéro de téléphone : 70 49 41 98 / 25 47 23 39 / 25 37 60 26).
9. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la **caisse de la Direction Financière et Comptable du FBDES, sise au 1^{er} étage de l'immeuble R+5 situé au côté sud du Bâtiment NESCAFE et à l'Ouest de la gare ELITIS à la Zone d'Activités Diverses (ZAD)**; Boîte postale : 01 BP 136 OUAGADOUGOU 01; Pays : Burkina Faso; Numéro de téléphone : 70494198/25 47 23 39 / 25 37 60 26; et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**.
10. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un **montant de quatre cent mille (400 000) FCFA** devront parvenir ou être remises au **secrétariat du Directeur Général de FBDES-TÔOGO sis au 1^{er} étage, aile droite de l'immeuble R+5 situé au côté sud du Bâtiment NESCAFE et à l'Ouest de la gare ELITIS**, à Ouagadougou sis à la Zone d'Activités Diverse (ZAD); Boîte postale : 01 BP 136 OUAGADOUGOU 01; Pays : Burkina Faso; Numéro de téléphone : 70 49 41 98 / 25 47 23 39 / 25 37 60 26, avant le **24/08/2026 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur Général

Ahmadé Nour GUENDA

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Entretien et réparation des installations sanitaires au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI)

**Avis de demande de prix à commandes
N°2026--082/MEF/SG/DMP du 12/08/2026
Financement : Fonds d'Equipement de la DGI, Exercice 2026**

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés exercice 2026, du Ministère de l'Economie et des Finances.

1. Le Ministère de l'Economie et des Finances dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'entretien et la réparation des installations sanitaires au profit de la Direction Générale des Impôts (DGI), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Montant minimum HTVA de trente et un millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante et un (31 779 661) francs CFA;

Montant minimum TTC de trente-sept millions cinq cent mille (37 500 000) francs CFA;

Montant maximum HTVA de Quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (42 372 881) francs CFA ;

Montant maximum TTC de Cinquante millions (50 000 000) francs CFA.

NB : le calcul des offres anormalement basses se fera aussi bien sur les montants minimums que sur les montants maximums.

4. La présente demande de prix est réservée aux moyennes entreprises.

5. Les acquisitions se décomposent en lot unique/marché à commandes.

6. Le délai d'exécution est de : trente (30) jours par commande. Le lieu de livraison est : Services de la DGI à Ouagadougou.

7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de renseignement de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+11, situé dans Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70, avant le **24/08/2026 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Pour le Directeur des Marchés des Marchés Publics et par intérim,
le Chef de Service des Marchés de Travaux et des Prestations Intellectuelles**

Z. Georges ZOUNDI

Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Entretien, maintenance et réparation des véhicules à deux (02) roues au profit de la DGESS, du Cabinet, de la DGF, de la DMP, de la DAD, de la DDII, de la DSI, de la DGEC-EPPNF, de la DGENF, de la DGACEVS, de la DAJC, de la DGQEP, du STESU et du SP/PLN /MEBAPLN (marché à commandes).

Avis de demande de prix

N°2026-023/MEBAPLN/SG/DMP du 10/08/2026

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026

Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales.

1. Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer son programme d'activités 2026, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Montant prévisionnel :

Minimum : deux millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (2 711 864) francs CFA HTVA ;

Minimum : trois millions deux cent mille (3 200 000) francs CFA TTC

Maximum : quatre millions neuf cent dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-douze (4 919 492) francs CFA HTVA ;

Maximum : Cinq millions huit cent cinq mille (5 805 000) francs CFA TTC.

NB : l'offre anormalement basse sera calculée sur le montant minimum et sur le montant maximum.

4. La présente demande de prix est réservée aux micro-entreprises. (Joindre la preuve)

5. Les acquisitions se décomposent en un lot unique comme suit : **entretien, maintenance et réparation des véhicules à deux (02) roues au profit de la DGESS, du Cabinet, de la DGF, de la DMP, de la DAD, de la DDII, de la DSI, de la DGEC-EPPNF, de la DGENF, de la DGACEVS, de la DAJC, de la DGQEP, du STESU et du SP/PLN /MEBAPLN (marché à commandes).**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. *Sans objet*

7. Le délai d'exécution est de : trente (30) jours par commande.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au 2^{ème} étage de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84.

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez de chaussée de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) en francs CFA** à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Economie et des Finances). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics, avant le **24/08/2026 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Nicolas SYAN

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA PROMOTION
DES LANGUES NATIONALES**

Acquisition et l'installation de climatiseurs au profit de la DAD et de la DGEC-EPPNF.

Avis de demande de prix

N°2026-024/MEBAPLN/SG/DMP du 10/08/2026

Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026 du Ministère de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition et l'installation de climatiseurs au profit de la DAD et de la DGEC-EPPNF, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

1. Le Ministère de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer son programme d'activités et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de quatre millions cinq cent dix mille (**4 510 000**) **FCFA** HTVA, soit cinq millions cinq cent mille (**5 500 000**) **FCFA TTC**.

4. La présente demande de prix est réservée aux micros *entreprises*.

5. Les acquisitions se décomposent en **lot unique**.

6. Le délai d'exécution est de **trente (30) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez de chaussée de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84.

7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez de chaussée de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA** à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Économie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **cent cinquante mille (150 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez de chaussée de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, avant le 25/08/2026 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

9. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Nicolas SYAN

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Acquisition de mètre linéaire de géotextile non tissé au profit du Projet de Restauration, de Protection et de Valorisation du Lac-Bam, phase 1

Avis d'appel d'offres ouvert National
N°2026-39F/MAERAH/SG/DMP
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés (PPM) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)

1. **Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)** dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer de fonctionnement de ses structures et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de **cent six millions cinq cent mille (106 500 000) francs CFA TTC.**
3. Le MAERAH sollicite à ce titre des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivants : **géotextile non tissé au profit du Projet de Restauration, de Protection et de Valorisation du Lac-Bam, phase 1.**

Les acquisitions sont constituées en **lot unique : acquisition de mètre linéaire de géotextile non tissé au profit du Projet de Restauration, de Protection et de Valorisation du Lac-Bam, phase 1.**

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **trente (30) jours** pour le lot unique.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, **sis au Rez-de-chaussée du nouveau bâtiment dudit Ministère**, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 25 41 17 47, e-mail : dmpmaah@gmail.com. Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes).
6. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA pour le lot unique** à l'adresse mentionnée ci-après : auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76 . La méthode de paiement sera en espèces.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, sis au Rez-de-chaussée de Immeuble principal dudit Ministère, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 25 41 17 47, e-mail : dmpmaah@gmail.com au plus tard le **14/09/2026 à 09 heures.**
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux millions (2 000 000) FCFA pour le lot unique** conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **14/09/2026 à 9 heures 30 minutes** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, sis au **Rez-de-chaussée du nouveau bâtiment dudit Ministère**, Ouagadougou, Avenue SEMBENE Ousmane.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

LA POSTE BURKINA FASO

Travaux de divers aménagements de bâtiment au profit de La Poste Burkina Faso

AVIS DE DEMANDE DE PRIX (DPX)

N° : 2026-017/LA POSTE BF/DG/DM/DMTPI

Financement : Budget LA POSTE BF, gestion 2026

Montant prévisionnel : soixante-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (67 796 610) HTVA, soit quatre-vingt millions (80 000 000) TTC.

La Poste Burkina Faso a obtenu dans le cadre de son budget pour l'exercice 2026 un crédit de paiement afin de financer des travaux de **divers aménagements de bâtiment**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de **catégorie B1 au moins** pour les lots : **1 et 2** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

- ✓ **Lot 1** : travaux de reprise partielle de la toiture des BP de Bobo RS, avec un budget de **seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) HTVA, soit vingt millions (20 000 000) TTC** ;
- ✓ **Lot 2** : travaux de construction du mur de clôture de SINDOU, avec un budget de **cinquante millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (50 847 458) HTVA, soit soixante millions (60 000 000) TTC**.

La présente demande de prix est réservée à [insérer pour chaque lot la catégorie d'entreprises, la nature de la réservation (seuil communautaire) ou « **sans objet** » lorsque le marché n'est pas réservé].

La Poste Burkina Faso sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **divers travaux d'aménagements de bâtiments**, avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires** pour **chaque lot**.

La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des m

archés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de La Poste Burkina Faso et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **département des Marchés sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4, téléphone : (+226) 25 41 90 41, de 07h 30 à 12h 30 et de 13h 00 à 15h30 (lundi au jeudi) et 07h 30 à 12h 30 et de 13h 30 à 16h 30 (Vendredi).**

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une **somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA** pour le **lot 1** et **cinquante mille (50 000) francs CFA** pour le **lot 2** à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat du Département des marchés sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II - BP 6000 Ouagadougou - CNTC 10 000, Tél. : 25 41 90 41**. La méthode de paiement sera la méthode de paiement sera par **mandat 5CHP auprès de toute Agence LA POSTE BF**.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau porte N°1 du Département des Marchés sis coté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II BP 6000 Ouagadougou CNTC – 10 000, Tél. : 25 41 90 41 au plus tard le **24/08/2026 à 09 heures**, en un (1) **original et trois (03) copies**, conformément aux DPDPX. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par LA POSTE ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** pour le **lot 1** et d'un **million huit cent mille (1 800 000) francs CFA** pour le **lot 2** en FCFA, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible].

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt** des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le [date] à [heure] à l'adresse suivante : **au siège de LA POSTE BF, Avenue de la Nation (Rondpoint des Nations-Unies) - Bâtiment Direction Générale/ Salle de conférence 3eme étage**.

Le Président de la Commission d'attribution des Marchés

Dr Christian ZOMBRE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DE LA FINANCE INCLUSIVE (ANPFI)

Elaboration de deux guides de bonnes pratiques destinés respectivement aux assurances et aux émetteurs de monnaie électronique (EME), en vue de promouvoir des pratiques transparentes, responsables et respectueuses des droits des consommateurs des services financiers.

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
n°2026-04/MEF/SG/ANPFI/DG/PRCP du 28/07/2026**

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Nationale de Promotion de la Finance Inclusive (ANPFI).

1. Dans le cadre de l'exécution de son Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2026, l'Agence Nationale de Promotion de la Finance Inclusive (ANPFI), à travers l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers du Burkina Faso (OQSF-BF), a prévu des ressources financières afin de recruter un cabinet d'études chargé d'élaborer deux guides de bonnes pratiques en matière de protection des consommateurs des services des assurances et des émetteurs de monnaie électronique.
2. La mission a pour objectif d'élaborer deux guides de bonnes pratiques destinés respectivement aux assurances et aux émetteurs de monnaie électronique (EME), en vue de promouvoir des pratiques transparentes, responsables et respectueuses des droits des consommateurs des services financiers.
3. La durée totale de la mission ne doit pas excéder soixante-quinze (75) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service.
4. Le cabinet ou groupement de cabinets sélectionnés sera chargé entre autres de :
 - réaliser un diagnostic de l'environnement de protection des consommateurs des services des assurances et des émetteurs de monnaie électronique ;
 - promouvoir des pratiques équitables et transparentes de la part des assurances et EME
 - présenter les principes généraux et les normes applicables aux activités des assurances et des EME, notamment en ce qui concerne le respect des droits des consommateurs, la transparence, la responsabilité et la prévention des conflits d'intérêts ;
 - identifier les bonnes pratiques existantes dans le secteur des assurances et des EME, tant au niveau national, régional qu'international ;
 - proposer des recommandations et des outils pratiques pour aider les : compagnies d'assurances et les EME à mettre en œuvre les bonnes pratiques, à évaluer leur performance et à améliorer leur relation avec les consommateurs ;
 - proposer un mécanisme de suivi des bonnes pratiques.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la mission en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations attendues. Ces informations sont entre autres : la nature des activités et le nombre d'années d'expérience, les qualifications dans le domaine des prestations, les références (page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution) pour des missions similaires, l'organisation technique et managériale ainsi que les qualifications générales.
6. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

CRITAIRES D'EVALUATION	NOTE	OBSERVATIONS
Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations (Registre de commerce, statut ou tout autre document officiel probant)	09	-
Nombre d'années d'ancienneté dans l'élaboration de guides de bonnes pratiques pour les institutions de financement ou assimilés NB :l'expérience est prouvée par la page de garde et de signatures des contrats ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution	21	3 pts par année d'expérience dans le domaine sans excéder 21 pts
Expériences pertinentes du cabinet en relation avec la mission à exécuter :	60	20 pts par mission similaires pertinentes dûment

- Avoir exécuté au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) au moins deux (02) missions similaires pertinentes (enquêtes de satisfaction, enquêtes de ménages, études sur l'inclusion financière ou la protection sociale, ...) d'envergure nationale d'un montant minimum de 10 millions FCFA TTC ;		justifiée sans excéder 60 pts
NB : joindre obligatoirement les preuves des missions similaires exécutées (page de garde et de signatures des contrats ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution).		
Organisation technique et managériale / Equipement en moyen matériel	10	-
TOTAL		100

NB : en cas d'égalité, les critères complémentaires suivants seront utilisés pour départager les candidats par ordre de priorité :

- le nombre de marchés similaires pertinents ;
- l'ancienneté.

7. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas **50 pages**. **En cas d'excédent, seules les 50 premières pages du document seront considérées.** Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
8. Les trois (3) consultants les plus qualifiés et expérimentés seront retenus pour la suite de la procédure. Les consultants retenus seront invités à remettre une proposition technique et financière. Après analyse, si l'une de ces propositions est jugée conforme et acceptable, le consultant dont la proposition technique aura atteint le score minimal et ayant la proposition financière évaluée la moins disante sera invité à négocier le marché. Les manifestations d'intérêts sont rédigées en français en quatre exemplaires (1 original et 3 copies) marquées comme telle et doivent être déposées à l'adresse ci-après : au siège de l'ANPFI à Ouagadougou.
9. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) téléphone 00226 25 33 40 02, sise au siège de l'ANPFI à Ouagadougou au 131, Rue 4.101 Balima Robert, Koulouba, 2^{ème} étage du bâtiment de l'ANPFI 01 BP 572 Ouagadougou 01, entre 7 heures 30 minutes et 16 heures du lundi au jeudi et entre 7 heures 30 minutes et 16 heures 30 minutes le vendredi.
10. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au siège de l'ANPFI à Ouagadougou au 131, Rue 4.101 Balima Robert, Koulouba, 2^{ème} étage du bâtiment de l'ANPFI 01 BP 572 Ouagadougou 01 au plus tard le **vendredi 28 août 2026 à 9 heures 00 (GMT)**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement à 9 heures 00 (GMT) en présence des candidats qui souhaitent y assister.

NB : le budget prévisionnel est de dix-huit millions (18 000 000) francs CFA TTC.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Sahouba KABRE

Chevalier de l'ordre de Mérite de l'Economie et des Finances

**Constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs et prestataires
au profit du CHUP-CDG pour l'année 2026**

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2026-03/MS/SG/CHUP-CDG/DG/DMP**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2026, le Centre Hospitalier Universitaire Pédiatrique Charles de Gaulle (CHUP-CDG) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations.

Numéro de lot	Domaines
Fournitures et équipements	
Lot1	Achat de produits pharmaceutiques spécifiques
Lot2	Achat de papier pour imprimante thermique
Lot3	Acquisition, installation et mise en service de dispositifs de chauffe-eau électrique

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Le CHUP-CDG rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service à son niveau, qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur Général du CHUP-CDG indiquant le lot et le domaine d'activité du candidat ;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
5. Une copie de l'autorisation d'ouverture et d'exploitation d'un établissement pharmaceutique de vente ou de distribution en gros pour le Lot1..

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires » auprès de la Direction des Marchés Publics du CHUP-CDG sis au 1er niveau du bâtiment administratif du CHUP-CDG, 01 BP 1198 Ouagadougou 01 ; bureau DMP, tel : 25 36 67 76 poste : 1028 au plus tard le **24/08/2026 à 09 heures.**

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Augustin N. BALMA

Administrateur des Services de Santé



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

REGION DU GUIRIKO

Acquisition et l'installation de lampadaires solaires dans la commune de N'Dorola, Province du Kénédougou, Région du Guiriko

Avis de Demande De Prix
N° 2026-02/RGRK/PKND/CNDRL/PRCP
Financement : Budget communal/Fonds Propres, Gestion 2026
Montant Prévisionnel : 5 932 203 francs CFA HTVA et 7 000 000 francs CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics de la commune de N'Dorola, gestion 2026.
2. La commune de N'Dorola dispose de fonds afin de financer l'acquisition et l'installation de lampadaires solaires et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : 5 932 203 FCFA HTVA et 7 000 000 FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée à toutes catégories d'entreprises.
5. La commune de N'Dorola sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser l'acquisition et l'installation de lampadaires solaires avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
6. La passation sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) Tel : 77 37 95 56/72 98 91 61 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de N'Dorola du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer auprès de la PRCP contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la Trésorerie Départementale de N'Dorola. Les paiements seront faits en numéraires.
9. Les offres devront être soumises au bureau de la PRCP situé au bâtiment principal de la mairie de N'Dorola Tel : 77 37 95 56/72 98 91 61 au plus tard le **lundi 24 août 2026 à 10h00 TU** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux cent dix mille (210 000) francs CFA.
11. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 6 des IC et aux DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture le lundi 24 août 2026 à 10h00 TU dans la salle de réunion de la mairie de N'Dorola.

Le Président de la CCAM

IMIEN Lowian

CENTRE HOSPITALIER REGIONALE DE KAYA

Acquisition, l'installation et la mise en service de matériels informatiques

Avis de demande de prix

N° 2026-019/MS/SG/ CHR-KAYA /DG/PRCP du 10/08/2026

Financement : Budget CHR-Kaya

Budget prévisionnel : Montant prévisionnel HTVA et TTC : quinze millions trente-trois mille huit cent soixante-quatre (15 033 864) francs CFA HTVA et de dix-sept millions sept cent trente-neuf mille neuf cent soixante (17 739 960) Francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés Le Centre Hospitalier Régional de Kaya

Le Centre Hospitalier Régional de Kaya dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **l'acquisition, l'installation et la mise en service de matériels informatiques**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **quinze millions trente-trois mille huit cent soixante-quatre (15 033 864) francs CFA HTVA et de dix-sept millions sept cent trente-neuf mille neuf cent soixante (17 739 960) Francs CFA TTC**
3. La présente demande de prix est réservée aux *entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire agréées disposant d'un agrément A1 en matière informatique.*
4. Les acquisitions se décomposent en *un lot unique.*
5. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, tel : 72 19 13 88/ 78 93 63 62/ 76 32 52 11.
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA à la caisse du Centre Hospitalier Régional de Kaya. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **cinq cent mille (500 000)** devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable de la Commande Publique du Centre Hospitalier Régional de Kaya, avant le **24 août 2026 à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Koudougou KABORE

REGION DE LIPTAKO

Acquisition de matériel divers au profit des Personnes Déplacées Internes (PDI) de la commune de Mansila

Avis de demande de prix

N° 2026-01/RLTP/PYGH/CMSL du 26 juin 2026

Financement : *Budget communal, gestion 2026*

Montant prévisionnel : quatre-vingt millions (80 000 000) TTC

La commune de Mansila dispose de fonds et à l'intention d'utiliser une partie pour l'acquisition de matériel divers au profit des Personnes Déplacées Internes (PDI) de la commune de Mansila.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **quatre-vingt millions (80 000 000) F CFA TTC**
3. Les acquisitions se décomposent en **un lot unique**
4. Le délai d'exécution est de : **soixante-quinze (75) jours.**
5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat du **Secrétariat Général de la mairie de Mansila sise à l'INERA DORI, tel : 73 83 52 22.**
6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat du Secrétariat Général de la mairie de Mansila sise à l'INERA DORI et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA à la Trésorerie Départementale de Sebba sise à la Trésorerie Régionale du Liptako.** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
7. Les offres présentées en un **original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million (1 000 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse : secrétariat du Secrétariat Général de la mairie de Mansila sise à l'INERA DORI, avant le **24/08/2026 à 09 heures.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

KOUNIO Roland
Attaché administratif

CONSEIL REGIONAL DU CENTRE-OUEST

Acquisition de matériels médicotechniques au profit des formations sanitaires de la Région

Avis de demande de prix

N°: 2026-07/RCOS/CR/SG/PRCP

Financement : Budget du Conseil régional (FMDL), gestion 2026

Autorité contractante : Conseil régional du Centre-Ouest

Montant prévisionnel : Seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFAHTVA et Vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, gestion 2026 du conseil régional du Centre-Ouest.

1. Le Conseil régional du Centre-Ouest dispose de fonds propres, afin de financer l'acquisition de matériels médicotechniques au profit des formations sanitaires de la Région, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**agrément A2**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de Seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFAHTVA et Vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises Burkinabè et communautaires.
5. Les acquisitions se décomposent en lot unique: Acquisition de matériels médicotechniques au profit des formations sanitaires de la Région.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de : quarante-cinq (45) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la commande publique du Conseil régional du Centre-Ouest, Téléphone : 2544516.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la commande publique du Conseil régional du Centre-Ouest et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la régie des recettes du Conseil régional du Centre-Ouest. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de Cinq cent mille (500 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse Bureau de la Personne Responsable de la commande publique du conseil régional du Centre-Ouest avant le **24/08/2026 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Bakaï SIDIBE

COMMUNE DE GARANGO

ACQUISITION ET LIVRAISON DE MOBILIERS SCOLAIRES AU PROFIT DES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE GARANGO

Avis de demande de prix

N° 2026-02 /RNKB/PBLG/C.GAR/PRCP du 18/05/2026

Financement : **BUDGET COMMUNAL/ADCT-PREGOLS**

Le montant prévisionnel est : treize millions neuf cent soixante-cinq mille six cent quarante-quatre (13 965 644) Francs CFA HTVA et seize millions quatre cent soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante (16 479 460) Francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés affiché à la mairie de Garango.

1. La commune de Garango dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer ses projets et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **treize millions neuf cent soixante-cinq mille six cent quarante-quatre (13 965 644) Francs CFA HTVA et seize millions quatre cent soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante (16 479 460) Francs CFA TTC.**
4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire
5. Les acquisitions se décomposent en lot unique.
6. Le délai de livraison est de : soixante (60) jours.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la Commande publique, tel : 76 14 78 98.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable de la Commande publique, tel : 76 14 78 98 et moyennant paiement d'un montant non remboursable **Vingt mille (20 000) Francs CFA** auprès du receveur municipal (perception) de Garango. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **quatre cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent quatre-vingt-trois (494 383) Francs CFA** devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable de la Commande Publique à la mairie de Garango avant le **24/08/2026 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Moussa SAVADOGO

REGION DE BANKUI

Travaux de construction d'un logement d'infirmier + cuisine + latrine à deux (02) postes au CSPS de Mounkuy au profit de la Commune de Ouarkoye

Avis de demande de prix
N° : 2026-04/RBNK/PMHN/COKY/M/PRCP du 03 Août 2026
Financement : *Budget Communal (ADCT) gestion 2026*

Montant prévisionnel : **Dix millions six cent trente-neuf mille huit cent trente (10 639 830) francs CFA HTVA et Douze millions cinq cent cinquante-cinq mille (12 555 000) francs CFA TTC**

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026 de la commune de Ouarkoye.
2. La commune de Ouarkoye dispose de fonds sur le budget de l'Etat, afin de financer les Travaux de : **Travaux de construction d'un logement d'infirmier + cuisine + latrine à deux (02) postes au CSPS de Mounkuy au profit de la Commune de Ouarkoye** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **Dix millions six cent trente-neuf mille huit cent trente (10 639 830) francs CFA HTVA et Douze millions cinq cent cinquante-cinq mille (12 555 000) francs CFA TTC**
4. La présente demande de prix est réservée : sans objet
5. La commune de Ouarkoye sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Travaux de construction d'un logement d'infirmier + cuisine + latrine à deux (02) postes au CSPS de Mounkuy au profit de la Commune de Ouarkoye avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de BANA O Boubakar Ahmed, Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Ouarkoye, Tél : 70-24-53-31 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de Ouarkoye *tous les jours ouvrables de 7h 30mn à 16h 00mn*.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de : **Trente mille (30 000) Francs CFA** auprès du régisseur de recette à la mairie de Ouarkoye. La méthode de paiement sera en espèces.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après, secrétariat de la mairie de Ouarkoye au plus tard le **24/08/2026 à 09 heures** en un (1) original et 02 copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **Trois cent soixante-seize mille cinq cent cinquante (376 550) francs CFA.**
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/08/2026 à 09 heures** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la *Mairie de Ouarkoye*.

**La Personne Responsable de la Commande Publique,
Présidente de la Commission Communale d'attribution des marchés**

BANA O Boubakar Ahmed

REGION DU GUIRIKO

Travaux de construction de deux (02) salles de classes équipées et électrifiées en énergie solaire à Koukapouga

COMMUNE DE KARANGASSO-VIGUE

Avis de demande de prix N° :
2026-001/RGRK/PHUE/CKV/M/PRCP

Financement : Budget Communal, gestion 2026

Montant prévisionnel : dix-sept millions deux cent sept mille quatre cent quarante-trois (17 207 443) FCFA HTVA et vingt millions trois cent quatre mille sept cent quatre-vingt-trois (20 304 783) FCFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés de la commune de Karangasso-Vigué.
2. **La commune de Karangasso-Vigué** a obtenu l'autorisation d'investir sur fonds propres afin de financer le sous-projet : construction de deux (02) salles de classes équipées et électrifiées en énergie solaire à Koukapouga, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est dix-sept millions deux cent sept mille quatre cent quarante-trois (17 207 443) FCFA HTVA et vingt millions trois cent quatre mille sept cent quatre-vingt-trois (20 304 783) FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée à : « sans objet »
5. La Commune de Karangasso-Vigué sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Travaux de construction de deux (02) salles de classes équipées et électrifiées en énergie solaire à Koukapouga avec un délai d'exécution soixante (60) jours ;**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la mairie de Karangasso-Vigué ; auprès de Monsieur SANDAOGO Frédéric, fredericsandaogo04@gmail.com, TEL : 70 82 31 84 personne responsable de la commande publique et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de Karangasso-Vigué, bureau de la PRCP de 08heures à 16h00 ;
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après : Trésorerie régionale du Guiriko ou à la régie de recettes de la mairie sis à Karangasso-Vigué. La méthode de paiement sera en espèce contre délivrance d'une quittance ;
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la mairie de Karangasso-Vigué au plus tard le **24/08/2026 à 09 heures** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de Cinq cent mille (500 000) en FCFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/08/2026 à 09 heures** à l'adresse suivante : Salle de réunion de la Mairie de Karangasso-Vigué

Frédéric SANDAOGO
Assistant des Affaires Économiques

REGION DU GUIRIKO

Travaux de construction de quatorze (14) boutiques de rue au profit de la commune de Toussiana

COMMUNE DE TOUSSIANA

Avis de demande de prix

N° : 2026-01/RGRK/PHUE/C-TSN/PRCP

Financement : Budget communal, gestion 2026

Montant prévisionnel : vingt-six millions six cent cinquante et un mille quatre-vingt-dix-neuf (26 651 099) FCFA HTVA et trente un millions quatre cent quarante-huit mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (31 448 297) FCFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publique de la commune de Toussiana.
2. **La commune de Toussiana** souhaite utilisée une partie de ces ressources propres pour effectuer des paiements dudit marché au titre de l'année 2026.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de vingt-six millions six cent cinquante et un mille quatre-vingt-dix-neuf (26 651 099) FCFA HTVA et trente un millions quatre cent quarante-huit mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (31 448 297) FCFA TTC
4. La présente demande de prix est réservée à : « *sans objet* »
5. La *Commune de Toussiana* sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Travaux de construction de quatorze (14) boutiques de rue au profit de la commune de Toussiana avec un délai d'exécution de soixante (60) jours** ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la mairie de Toussiana* ; auprès du camarade **OUEDRAOGO Paul, 66 89 57 67, personne responsable de la commande publique** et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Mairie de Toussiana, bureau de la PRCP de 08 heures à 16h00 ;
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre le paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : Régie de recettes de la mairie sis à Toussiana. La méthode de paiement sera *en espèce contre délivrance d'une quittance* ;
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la mairie de Toussiana* au plus tard le **24/08/2026 à 09 heures**, en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **sept cent cinquante mille (750 000) en FCFA**, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/08/2026 à 09 heures** à l'adresse suivante : *Salle de réunion de la Mairie de Toussiana*

Paul OUEDRAOGO

Secrétaire Administratif

COMMUNE RURALE DE KOMSILGA

Réalisation d'ouvrages de franchissement au profit de la commune de Komsilga

Avis d'appel d'offres ouvert accéléré
N° 2026-02/RKDG/PKAD/CR-KSG/M/PRCP.
Financement : budget communal (fonds propres), gestion 2026
Autorité contractante : commune de Komsilga.

Montant prévisionnel : trois cent quarante un millions trois cent neuf mille trois cent vingt deux (341 309 322) F CFA HTVA et quatre cent deux millions sept cent quarante cinq mille (402 745 000) F CFA TTC.

1 Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés, gestion 2026 de la commune de Komsilga.

2-La commune de Komsilga dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

3-Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est de :

-lot1 : cent trente-cinq millions cinq cent quatre-vingt treize mille deux cent vingt (135 593 220) F CFA HTVA et cent soixante millions (160 000 000) F CFA TTC ;

Lot 2 : soixante-dix sept millions sept cent cinquante mille (77 750 000) F CFA HTVA et quatre-vingt-onze millions sept cent quarante-cinq mille (91 745 000) F CFA TTC ;

-Lot 3 : cent vingt-sept millions neuf cent soixante-six mille cent deux (127 966 102) F CFA HTVA et cent cinquante un millions (151 000 000) F CFA TTC.

4-Le présent appel d'offres est réservé à :

-Réservation aux moyennes entreprises : lot1 et lot 3.

-lot2 :sans objet .

5-la commune de Komsilga sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles titulaire de l'agrément technique TR1 ou T3+H minimum et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : réalisation d'un dalot de 2(6x3,40x1,50) avec des aménagements en pérés maçonnés pour protection Talus sur 35m avant l'ouvrage et 40m après l'ouvrage pour le lot 1(à Toéghin) avec un délai d'exécution de **quatre vingt (80) jours** ;réalisation d'un dalot de 6x3x1,5 avec des aménagement en Pérés maçonnés pour protection Talus sur 35m avant l'ouvrage et 40m après l'ouvrage (à Tampouy) et pose de dalettes pour caniveau (mairie), pour le lot2 avec un délai d'exécution de **soixante(70) jours**; réalisation d'un dalot de 2(6x3x1,50) avec des aménagements en pérés maçonnés pour protection Talus sur 35m avant l'ouvrage et 40m après l'ouvrage pour le lot 3(Kalzi) avec un délai d'exécution de **quatre vingt (80) jours**.

6-Les acquisitions se décomposent en trois(03) lots répartis comme suit :

- lot 1: réalisation d'un dalot sur l'axe Toéghin-Kalzi-Komsilga;

- lot 2: réalisation d'un dalot sur l'axe Komsilga -Tampouy-Toéghin;

-lot 3: réalisation d'un dalot à Kalzi;

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

7-La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.

8-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la commune de Komsilga; *Personne responsable de la commande publique : OUEDRAOGO Alassane, tel :70 99 88 10* ; et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : mairie de Komsilga au secrétariat général ou auprès de la Personne Responsable de la commande publique (service des marchés publics), tous les jours ouvrables de 07 heures 30mn à 16 heures.

9-Les exigences en matière de qualifications sont :

-avoir une ligne de crédit de à hauteur de quarante huit millions (48 000 000) F CFA pour le lot 1 et quarante cinq millions trois cent mille (45 300 000) F CFA pour le lot 3.

-avoir un minimum de chiffre d'affaire annuel moyen global d'un montant de deux cent dix millions (210 000 000) au cours des trois dernières années (2023,2024,2025) pour le lot 1 et le lot3.

Voir le DPAO pour les informations détaillées.

10-Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux au secrétariat général de la mairie ou auprès de la Personne Responsable de la commande publique (service des marchés publics) contre paiement d'une somme non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour les Lots 1,3 ;cent cinquante mille(150 000) francs CFA pour le lot 2 ,à la régie des recettes de la mairie ou au service de l'état-civil. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par une remise main à main.

11-Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :Secrétariat général sis au premier étage du bâtiment R+2 de la mairie de Komsilga au plus tard le **28/08/2026 à 09 heures 00 mn TU** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

12-Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de :

-lot 1 : quatre millions deux cent mille(4 200 000) F CFA ;

-lot 2 :deux millions cinq cent mille(2 500 000)F CFA ;

-lot 3 :quatre millions cent mille(4 100 000) F CFA ;

13-Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

14.Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **28/08/2026 à 09 heures 00 mn TU** à l'adresse suivante : *salle de réunion sise au deuxième (2^{ème}) étage.*

**La personne responsable de la commande publique, Président
de la Commission d'attribution des marchés**

Alassane OUEDRAOGO
Attaché Administratif

REGION DU NAKAMBÉ

Travaux de construction de vingt (20) boutiques de rue + deux (02) blocs de latrines à trois (03) postes chacune dans la ville de Garango
Travaux de construction de vingt (20) boutiques de rue + deux (02) blocs de latrines à trois (03) postes chacune dans la ville de Garango.

Avis de demande de prix
 N° : 2026-01/RNKB/PBLG/CGAR/PRCP de 15/05/2026

Financement :
 LOT 1 : Budget communal/ Ressource ADCT/ PREGOLS 2025
 LOT 2 : Budget communal/ Ressource ADCT/ PREGOLS 2026

Objet : travaux de construction de vingt (20) boutiques de rue + deux (02) blocs de latrines à trois (03) postes chacune dans la ville de Garango

Travaux de construction de vingt (20) boutiques de rue + deux (02) blocs de latrines à trois (03) postes chacune dans la ville de Garango.

Lot 1 : dix-sept millions neuf cent vingt-huit mille cent douze (17 928 112) Francs CFA HTVA et vingt-un millions cent cinquante-cinq mille cent soixante-douze (21 155 172) Francs CFA TTC.

Lot 2 : dix-sept millions sept cent cinquante-six mille deux-cent cinquante-cinq (17 756 255) Francs CFA HTVA et vingt millions neuf cent cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt-un (20 952 381) Francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés, gestion 2026.
2. **(NB : Uniquement pour les marchés financés sur le budget national)** la commune de Garango dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot 1 : dix-sept millions neuf cent vingt-huit mille cent douze (17 928 112) Francs CFA HTVA et vingt-un millions cent cinquante-cinq mille cent soixante-douze (21 155 172) Francs CFA TTC.

Lot 2 : dix-sept millions sept cent cinquante-six mille deux-cent cinquante-cinq (17 756 255) Francs CFA HTVA et vingt millions neuf cent cinquante-deux mille trois cent quatre-vingt-un (20 952 381) Francs CFA TTC.

4. La présente demande de prix est réservée à ... **Sans objet**
5. La commune de Garango sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants de vingt (20) boutiques de rue et de deux (02) blocs de latrines à trois (03) postes dans la ville de Garango avec un délai d'exécution de 75 jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique ; tel : 76 14 78 98 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sis à la mairie de Garango tous les jours ouvrables de 7H30 à 16H.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à l'adresse mentionnée ci-après perception de Garango.

La méthode de paiement sera en numéraire auprès de la perception de Garango.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique au plus tard **24/08/2026 à 09 heures GMT** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de :
11. lot 1 : **six cent trente mille (630 000) FCFA**
12. lot 2 : **six cent vingt-huit mille (628 000) FCFA**
13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/08/2026 à 09 heures** à l'adresse suivante : *mairie de Garango, bureau de la personne Responsable de la Commande Publique*

Président de la Commission d'attribution des marchés

Moussa SAVADOGO

REGION DU NAZINON

Travaux de réalisation de deux (02) forages scolaires au profit du CEG de Binsboubou et de l'école primaire de Boromtinga (lot1) et travaux de réalisation d'un forage pastoral au profit de la commune de Toécé (lot 2).

Avis de demande de prix
N°2026- 002 /RNZN/PBZG/C-TOEC/M/CCAM

Montant prévisionnel :

Lot : 10.169.491 francs CFA HTVA et 12.000.000 francs CFA TTC

Lot : 9.152.542 francs CFA HTVA et 10.800.000 francs CFA TTC

- 1- Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026 de la commune de TOECE, publié au tableau d'affichage de la mairie, le 27 janvier 2026.
- 2- La commune de TOECE lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.
- 3- Les travaux sont en plusieurs lots comme suit :
Lot 1 : Travaux de réalisation de deux (02) forages scolaires au profit du CEG de Binsboubou et de l'école primaire de Boromtinga.
Lot 2 : Travaux de réalisation d'un forage pastoral au profit de la commune de Toécé.
- 4- Le montant prévisionnel de la demande de prix est de :
Lot 1 : Dix millions cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-onze (10.169.491) francs HTVA et douze million (12.000.000) francs TTC.
Lot 2 : Neuf millions cent cinquante-deux mille cinq cent quarante-deux (9.152.542) francs HTVA et dix millions huit cent mille (10.800.000) TTC.
- 5- La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
- 6- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable de la Commande Publique tous les jours ouvrable de 8 heures à 15 heures.
- 7- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de l'**agrément Fn** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 8- Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au trésor de Kombissiri et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA pour chaque lot**.
- 9- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne Responsable de la commande publique de la Mairie de Toécé, avant le **24/08/2026 à 09 heures**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
- 10- Le délai d'exécution pour chaque lot est de soixante (60) jours.
- 11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de trois cent soixante mille (360 000) FCFA pour le lot 1 et trois cent vingt mille (320.000) FCFA pour le lot 2, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/08/2026 à 09 heures**

La Personne Responsable de la Commande Publique

Charles COMPAORE
Attaché Administratif

REGION DU NAZINON

Travaux de construction d'une garde bébé + une salle de cours + une bibliothèque + latrine à deux postes (CPAF).

Avis de demande de prix
N°2026- 003 /RNZN/PBZG/C-TOEC/M/CCAM
Financement : Transfert MENAPLN

Montant prévisionnel :

Lot unique : 21 639 752 francs HTVA et 25 534 908 francs CFA TTC

- 1- Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé N°1, gestion 2026 de la commune de TOECE, publié au tableau d'affichage de la mairie, le 13 juillet 2026.
- 2- La commune de TOECE lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources *indiquées dans les données particulières de la demande de prix*.
- 3- Les travaux sont en un lot unique comme suit : travaux de construction d'une garde bébé + une salle de cours + une bibliothèque + latrine a deux postes (CPAF).
- 4- Le montant prévisionnel de la demande de prix est de :
Lot unique : Vingt un millions six cent trente-neuf mille sept cent cinquante-deux (21 639 752) francs HTVA et vingt-cinq millions cinq cent trente-quatre mille neuf cent huit (25 534 908) francs CFA TTC.
- 5- La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
- 6- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la *Personne responsable de la Commande Publique tous les jours ouvrable de 8 heures à 15 heures*.
- 7- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de **l'agrément B1** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 8- Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au trésor de Kombissiri et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**.
- 9- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne Responsable de la commande publique de la Mairie de Toécé, avant le **24/08/2026 à 09 heures**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
- 10- Le délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.
- 11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de sept cent cinquante mille (750.000) francs CFA, *ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible*.
- 12- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/08/2026 à 09 heures**

La Personne Responsable de la Commande Publique

Charles COMPAORE
Attaché Administratif

REGION DU NAZINON

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX (06) BOUTIQUES DE RUE A NAGNESNA, SIX (06) BOUTIQUES DE RUE A TIMBOUE ET SIX (06) BOUTIQUES DE RUE A BONSRIMA

Avis de demande de prix
N°2026- 004 /RNZN/PBZG/C-TOEC/M/CCAM
Financement : Fonds propres

Montant prévisionnel : 6 440 677 francs HTVA et 7 600 000 francs CFA TTC pour chaque lot.

- 1- Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé N°1, gestion 2026 de la commune de TOECE, publié au tableau d'affichage de la mairie, le 13 juillet 2026.
- 2- La commune de TOECE lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources *indiquées dans les Données particulières de la demande de prix*.
- 3- Les travaux sont en plusieurs lots comme suit :
Lot 1 : travaux de construction de six (06) boutiques de rue à Nagnèsna ;
Lot 2 : travaux de construction de six (06) boutiques de rue à Timbouè ;
Lot 3 : travaux de construction de six (06) boutiques de rue à Bonsrîma ;
- 4- Le montant prévisionnel de la demande de prix est de :
Pour chaque lot : six millions quatre cent quarante mille six cent soixante-dix-sept (6 440 677) Francs HTVA et sept millions six cent mille (7 600 000) francs CFA TTC.
- 5- La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
- 6- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la *Personne responsable de la Commande Publique* tous les jours ouvrable de 8 heures à 15 heures.
- 7- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de l'**agrément B1** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 8- Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au trésor de Kombissiri et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA pour chaque lot**.
- 9- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne Responsable de la commande publique de la Mairie de Toécé, avant le **24/08/2026 à 09 heures**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
- 10- Le délai d'exécution pour chaque lot est de soixante (60) jours pour chaque lot.
- 11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA pour chaque lot**, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
- 12- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/08/2026 à 09 heures**

La Personne Responsable de la Commande Publique

Charles COMPAORE
Attaché Administratif

REGION DU NAZINON

Travaux de construction d'un laboratoire d'analyse médicale au CMU de Kombissiri

Avis de demande de prix
N° 2026-05/RNZN/PBZG/CKBS/CCAM
Financement : Fonds propres+ADCT/PREGOLS, gestion 2026

Autorité contractante : Commune de Kombissiri
Lot unique : travaux de construction d'un laboratoire d'analyse médicale au CMU de Kombissiri

Montant prévisionnel : vingt-cinq millions six cent vingt mille cinq cent sept (25 620 507) francs CFA HTVA et trente millions deux cent trente-deux mille cent quatre-vingt-dix-neuf (30 232 199) francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publics gestion 2026 de la commune de Kombissiri.
2. La commune de Kombissiri dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer la **construction d'un laboratoire d'analyse médicale au CMU de Kombissiri** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **vingt-cinq millions six cent vingt mille cinq cent sept (25 620 507) francs CFA HTVA et trente millions deux cent trente-deux mille cent quatre-vingt-dix-neuf (30 232 199) francs CFA TTC.**
4. La présente demande de prix est réservée sans objet.
5. La commune de Kombissiri sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises dans la **catégorie B1 minimum** pour réaliser les travaux suivants : **travaux de construction d'un laboratoire d'analyse médicale au CMU de Kombissiri** avec un délai d'exécution de **soixante-dix (70) jours**.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents de la demande de prix dans le bureau du Service Technique Municipal (STM), tél : 73 30 28 80 de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** à la trésorerie principale de Kombissiri. La méthode de paiement sera en numéraire.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au Secrétariat Général de la mairie de Kombissiri au plus tard **le 24/08/2026 à 09 heures** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **neuf cent trente mille (930 000) francs CFA**
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **soixante-dix (70) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 24/08/2026 à 09 heures** dans la salle de la mairie de Kombissiri.

Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés.

Bourehima SAWADOGO
Administrateur civil

REGION DU NAZINON

Travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs et de la grande salle de réunion de la mairie

Avis de demande de prix
N° 2026-06/RNZN/PBZG/CKBS/CCAM
Financement : Fonds propres, gestion 2026

Autorité contractante : Commune de Kombissiri

Lot unique : travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs et de la grande salle de réunion de la mairie

Montant prévisionnel : vingt-deux millions trois cent trente-un mille cinq cent soixante-dix-huit (22 331 578) francs CFA HTVA et vingt-six millions trois cent cinquante-un mille deux cent soixante-deux (26 351 262) francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés publics gestion 2026 de la commune de Kombissiri.
2. La commune de Kombissiri dispose de fonds sur le budget communal, afin de financer **des travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs et de la grande salle de réunion de la mairie** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : **vingt-deux millions trois cent trente-un mille cinq cent soixante-dix-huit (22 331 578) francs CFA HTVA et vingt-six millions trois cent cinquante-un mille deux cent soixante-deux (26 351 262) francs CFA TTC.**
4. La présente demande de prix est réservée sans objet.
5. La commune de Kombissiri sollicite des offres fermées de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises dans la **catégorie B1 minimum** pour réaliser les travaux suivants : **travaux de réhabilitation des bâtiments administratifs et de la grande salle de réunion de la mairie** avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents de la demande de prix dans le bureau du Service Technique Municipal (STM), tél : 73 30 28 80 de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** à la trésorerie principale de Kombissiri. La méthode de paiement sera en numéraire.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après au Secrétariat Général de la mairie de Kombissiri au plus tard **le 24/08/2026 à 09 heures** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **sept cent quatre-vingt-dix mille (790 000) francs CFA**.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **soixante-dix (70) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 24/08/2026 à 09 heures** dans la salle de la mairie de Kombissiri

*Président de la Commission Communale
d'Attribution des Marchés*

Bourehima SAWADO
Administrateur civil

REGION DE YAADGA

Travaux de réalisation d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) dans le village de Ribou

Avis de demande de prix
N°2026-002/RYDG/PPSR/COM-KRS/CCAM du 05/08/2026
Financement : Commune de Kirsi

- 1-Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés publics, gestion 2026, de la commune de Kirsi.
- 2-La commune de Kirsi dispose de fonds sur le budget de la commune, afin de financer les Travaux de réalisation d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) dans le village de Ribou, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
- 3-Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de douze millions quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six (12 084 746) francs CFA HTVA et quatorze millions deux cent soixante mille (14 260 000) francs CFA TTC
- 4-La présente demande de prix est réservée : « sans objet ».
- 5-La commune de Kirsi sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réalisation d'un Poste d'Eau Autonome (PEA) dans le village de Ribou avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
- 6-La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
- 7-Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable de la commande publique de la mairie de Kirsi, tel : 00226 70 79 69 12 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à la mairie tous les jours ouvrables de 07h30mn à 16h00mn.
- 8-Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA à la Perception de Tema-Bokin. La méthode de paiement sera en numéraire.
- 9-Les offres devront être soumises à la personne responsable de la commande publique au plus tard **le 24/08/2026 à 09 heures** en un (1) original et deux (2) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 10-Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
- 11-Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
- 12-Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 24/08/2026 à 09 heures** à la salle de réunion de la mairie de Kirsi.

Le Président de la CCAM

Karim SAWADOGO
Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

REGION DU GUIRIKO

Base de données de fournisseurs et prestataires de biens et service pour les procédures de demande de cotation

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT DE LA DRSJE-GRK

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés 2026, la Direction Régionale des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi du Guiriko compte mettre en place une base de données de fournisseurs et prestataires de biens et service pour les procédures de demande de cotation dans les domaines ci-après :

Numéro du Lot	DOMAINE
I. ACQUISITION DE FOURNITURES, EQUIPEMENTS ET SERVICES COURANTS	
Lot1	Achat de fournitures spécifiques
Lot2	Achat de fournitures de bureaux
Lot3	Achat de produits pour informatique et péri-informatique
II. PRESTATION DE SERVICES	
Lot4	Entretien et maintenance de tout matériel de transport
Lot5	Fournitures de pause-café et déjeuner

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jours vis-à-vis de l'Administration.

La Direction Régionale des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi du Guiriko rappelle aux prestataires et aux fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

1. Une lettre de demande d'inscription adressée au Directeur Régional des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi du Guiriko;
2. Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
3. Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
4. une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
5. une copie de registre de commerce et de crédits mobilier ;
6. Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention : « Réponse à l'avis de consultation de la base de données de fournisseurs/prestataires », ainsi que la précision du lot concerné au secrétariat de la Direction Régionale des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi du Guiriko située entre la Direction Régionale de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle et technique, l'école françaises André MALREAUX et le centre d'éveil et d'éducation préscolaire DEMBAGNOUMA au plus tard ; le **24/08/2026 à 09 heures**.

Seydou KABORE

Professeur d'E.P.S.

Chevalier de l'Ordre du Mérite de la Jeunesse et des Sports

REGION DU SAHEL

Avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Tankougounadié

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2026 - 001/R-LTK/P-YGH/C-TKGND/M/SG**

Portant constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2026

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2026, la commune de Tankougounadié prévoit entre autres, des acquisitions, des travaux et des prestations par voie de demande de cotations formelles et non formelles. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la commune lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.
2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles et non formelles au cours de l'année 2026.
3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :
 - **Lot 01 : Acquisitions de Fournitures ;**
 - **Lot 02 : Acquisitions d'équipements ;**
 - **Lot 03 : Travaux ;**
 - **Lot 04 : Service courant ;**
4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, et qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :
 - *Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;*
 - *Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la commune de Tankougounadié adressée à la personne responsable de la commande publique ;*
 - *Une présentation de l'entreprise ;*
 - *Une copie légalisée de l'agrément ou l'autorisation (cas de travaux, certains fournitures et équipements).*
6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la commune sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
7. Un candidat a la possibilité de postuler dans plusieurs domaines en précisant les lots concernés sans dépasser trois lots.
8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Commune devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;
9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine.
10. La commune se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.
11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Tankougounadié : préciser le domaine concerné » auprès du Secrétariat General de la mairie de la commune de Tankougounadié. Tel : 70 08 58 46 / 74 45 52 50. Au plus tard le **24/08/2026 à 09 heures.**

Le président de la commission d'attribution des marchés

Mohamane LANKOANDE
Attaché administratif



La célérité dans la transparence